

# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS



## ABONNEMENTS

Rhône et Dépts limitrophes, un an... 6 fr.  
Autres départements, un an..... 6 50  
Etranger, un an..... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse  
50 centimes en plus

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

LYON

Les Annonces sont reçues :

A LYON :  
**AU BUREAU DU JOURNAL**  
A VIENNE :  
A notre Bureau, 8, place du Palais

## HIPPISME



### LETTRE HIPPIQUE

#### Aux Mécontents.

Les compliments d'usage, officiels ou officieux, sincères ou intéressés, sans oublier les autres, ont, comme d'habitude, marqué une trêve qui, dans le monde hippique, a duré un peu moins que celle des confiseurs. La campagne à repris immédiatement et l'on croirait vraiment que l'on va assister à une nouvelle querelle dont l'Administration des Haras ferait tous les frais. Cette fois les remontes n'y sont pour rien et le brandon de discorde a été jeté par les partisans du pur sang. Ces messieurs ne pardonneront jamais l'affront qu'on leur a fait en ne couvrant pas d'or *Cazabat, le Sénateur* et deux autres de leurs camarades, pour aller à Newmarket acheter *Frontier* 150.000 francs. Pour être impartial, il faut ajouter que, d'un autre côté, on félicite l'Administration de son action directe sur l'élevage du pur sang, depuis qu'elle s'exerce, surtout, par l'importation d'étalons de classe appartenant à des familles peu ou mal représentées en France, et dont les descendants jouent un rôle prépondérant en Angleterre. Loués par ceux-ci, blâmés par ceux-là, les Haras savent à quoi s'en tenir à propos de ces récriminations et de ces éloges, de ces revendications entre ce que l'on appelle le Bon Marché et la grande Maison de Blanc.

La Société d'Encouragement, la grande, ne peut pas digérer la modique somme qu'elle a versée, sur les instances du Ministre de l'Agriculture, pour les primes aux éleveurs. Ses organes autorisés prétendent que ces primes ne devraient être imposées ou acceptées que pour les courses d'obstacles. Il paraîtrait — qui s'en serait jamais douté ? — que la plupart des chevaux de steeple appartiennent à des *industriels* qui n'ont en vue qu'une spéculation et « ne sont intéressés à aucun titre ». Donc, il faut prélever, seulement sur les prix qu'ils gagnent, les sommes nécessaires aux primes délivrées à l'éleveur. Mais, par Chiron précepteur d'Hercule ! qu'on ne touche pas à l'argent gagné en courses plates. Si Michel Strogoff se dévouait au Châtelet pour Dieu, le Czar et la patrie, nous ne sachions pas que les écuries de pur sang exhibent, sur les hippodromes, leurs couleurs pour l'amour de la gloire. On n'y dédaigne pas plus les bénéfices sérieux que partout ailleurs, les statistiques de cette année le prouvent surabondamment. Et

puis, qu'est-ce que vient faire cette qualification d'*industriels* ? Qu'on prenne donc la liste des propriétaires des chevaux de steeple, celle des gentlemen-riders et qu'on les compare à celle des habitués du turf *légitime*, on verra que, des deux côtés, il n'y a que de galants hommes et que, parmi les autres, le mélange est sensiblement le même.

C'est une manie de notre époque de décrier tout ce qui ne fait pas partie de votre église. On a vu l'organe de la Normandie se lamenter parce que les chevaux du Midi avaient eu du succès aux courses de Nice et invoquer des circonstances atténuantes pour ceux du Nord. On a même cherché à jeter une ombre de déconsidération sur des gentlemen à qui l'on ne peut pardonner d'avoir battu tel ou tel produit sur lequel on avait fondé des espérances qui ont été déçues. Mais à quoi cela tient-il ? A propos de bolles, de la pluie ou du beau temps, on ne cesse d'opposer clocher à clocher, société à société. Une polémique n'est pas plutôt finie qu'on en voit surgir immédiatement une autre. Le pur sang, le demi-sang, l'Arabe, l'Anglo-Arabe, l'Anglo-Normand, le trottéur ne laissent pas chômer la chronique. La place Vendôme, les rues Scribe, Castiglione, de l'Arcade, fourbissent continuellement des armes pour marcher à l'assaut l'une de l'autre, déclarant hérétiques ceux qui ne pensent pas comme leur Comité.

Que signifie, de nos jours, cette expression de *sport légitime* accolée aux épreuves de la Société d'Encouragement ? Il nous semble qu'Auteuil et Vincennes ont bien acquis leurs droits de naturalisation et peuvent marcher de pair avec Longchamps. On doit — et on le fait — avoir de grands égards pour la Société aînée, régler le Calendar-Book sur elle, mais là s'arrêtent les concessions courtoises qu'on se plaît à lui faire.

Qu'on en finisse donc avec toutes ces récriminations cousues de fil blanc et que, à propos des intérêts de quelques coqs de l'élevage, on ne vienne pas nous parler de ceux de la production nationale.

A qui faut-il attribuer ce malaise, cette rivalité de contrée à contrée ? A ce que de grosses influences s'immiscent par trop dans l'Administration qui, à son grand regret, est souvent obligée de prêter l'oreille à leurs doléances. Il n'y a aucun doute à avoir — tout le monde est, d'ailleurs, d'accord sur ce point — une des calamités de notre époque est cette affreuse politique qui se fourre partout. Il est avéré que le choix des étalons, pour tel ou tel dépôt, dépend des démarches des sénateurs et députés, trouvant là une planche de salut pour le renouvellement de leurs mandats ; qu'on lise les journaux de province et l'on sera fixé sur ce point.

## AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent  
par leur **SILENCE ABSOLU**  
**ABSENCE DE TRÉPIDATION**  
Fabrication supérieure

Aussi, faisant un pas en arrière, on se reporte, pour la circonstance, aux premiers jours de l'année et l'on souhaite que chaque contrée ait l'étalon de ses rêves, les hippodromes des résultats en rapport avec les efforts faits par les sociétés, les Haras une indépendance complète dans le choix des producteurs. Qu'on ne vienne plus nous parler de *sport légitime*, de ses droits incontestés, quand on constate, chaque jour, que les cadets marchent aux grandes allures sur ses traces pour enregistrer des succès dont le turf s'honore. Il faut être homme de son temps et vivre avec son siècle, ouvrir grandes les portes des différentes écuries, dans l'espérance que l'élevage y trouvera son profit, parce que nous considérons les courses, *toutes les courses*, comme un encouragement à la production chevaline, que, sans elles, nous perdions bientôt cette prééminence en qualité de chevaux, qui nous a toujours distingués.

Laissons donc *Cazabat* à l'Allemagne *Frontier* à Tarbes et occupons-nous, au moment des réunions du printemps, de chercher, de suite, quelles améliorations il y aurait à apporter sur le turf, afin de donner satisfaction à tout le monde, au moins dans des limites sérieuses. Cap. H. CHOPPIN

## EQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

### Drag du dimanche 28 janvier 1900

Le temps qui avait été si mauvais toute la semaine, s'est heureusement remis au beau dimanche matin et la réunion s'est trouvée, de ce fait, tout particulièrement brillante et nombreuse.

Le rendez-vous était à Charbonnières.

Les chiens ont été découplés derrière le Casino et sont partis à vive allure dans les prairies qui longent la voie du chemin de fer.

La chasse a fait une pointe ensuite jusqu'à la Tour de Salvagny pour revenir à travers bois et ravins à la gare de Lentilly, où elle a traversé la voie du chemin de fer. Le défaut relevé, les chiens sont repartis vivement dans la direction du village de Lentilly, pour gagner ensuite Dommartin, en traversant de belles prairies coupées de nombreuses haies et de larges fossés, qui ont été brillamment franchis sans aucun accident.

Etaient en selle à l'arrivée : marquis et marquise de Bridieu, lieutenant et Mme Perret; M. et Mlle P. Tresca, commandant de la Rochère, lieutenants de Cordon, Gayet, du Fau, Finet, Durand, de Gourdan; MM. E. Cottin, E. et P. Gillet, Duplan, Cochet, Billioud, de la Perrière, Poncet, etc. etc.

Ont suivi la chasse en voiture :

Mme P. Dugas, M. et Mlles de Barrin, Mme Gérard Gourd, Mme et Mlle de Villers, M. et Mme G. Balmont, M. et Mlle Gourd.

Master of hounds, M. A. Damour.

Les honneurs à Mme Gérard Gourd.

— *Demain Dimanche 4 février, rendez-vous au pont de Vaulx. Retour : Jonage.*

## LES COURSES

### Courses de Nice

#### CINQUIÈME JOURNÉE. — Mercredi, 21 janvier.

Le **Prix de Cannes**, course de haies, à réclamer, 3,000 francs, 2,800 mètres, a été gagné par *Salve* (Maidment), à M. E. Sortais, battant de trois longueurs *Parthenay* (Stone). Cabidoulin (Watts), troisième à deux longueurs.

Non placés : *Fanor*, *Le Tétrarque* (tombé), *Amourette* (tom-

bée), *Edimburgh*, *Sonneur*, *Kington*, *Vistola* (distancée de premier), *Terre-Neuve*, *l'Arlésienne*.

Le **Prix d'Espous de Paul**, course de haie, handicap, 10,000 francs, 3,000 mètres, a été pour *Tendre-Amour* (Campbell), à M. Raoux, battant d'une longueur et demie *Casilda* (Galy), *Cassio* (Hagger), troisième à une longueur.

Non placés : *Agha*, *Zouzou*, *Opportun* (dérobé).

Le **Prix de la Société des Steeple-Chases de France**, steeple-chase, 5<sup>e</sup> série, 4,600 francs, 3,400 mètres, a été pour *Mélibée* (Campbell), à M. Maurain, battant d'une demi-longueur *Rectitude* (Charles Dambielle). *Gloriole* (M. de Valroger), troisième à trois longueurs.

Non placés : *Merry Boy*, *Maranine*.

#### SIXIÈME JOURNÉE. — Vendredi, 26 janvier.

La dernière journée de la réunion a été favorisée par un temps superbe et le meeting a pris fin sur un succès.

Il appartenait, en quelque sorte, à l'écurie Sanlaville, qui avait si brillamment ouvert le meeting niçois, de le clore en gagnant le prix du Pont-Magnan, et *Casilda* paraissait avoir une bonne chance d'obtenir ce succès. En son absence, son camarade d'écurie *Agha* s'est chargé de la suppléer et de battre le représentant de M. Camille Blanc, *Beauchief*.

Voici les résultats :

Le **Prix de la Baie des Angers**, course de haies, à réclamer, 3,000 francs, 3,000 mètres, a été pour *Vistola* (Harris), au comte Turati, battant de deux longueurs *Kington* (Maertens). *Elphège* (A. Bates), troisième à deux longueurs.

Non placés : *Edimbourg*, *Cabidoulin*, *Sonneur*, *Edimburgh*.

Le **Prix du Conseil municipal**, steeple-chase handicap, 15,000 fr., 3,400 mètres, a été pour *Arcadie II* (Ch. Dambielle), au baron de Cholet, battant d'une demi-longueur *Menil Jean* (Stone). *L'Aurore II* (F. Hall), troisième à une longueur.

Non placés : *Vigoureux*, *Merry Boy*, *Algodor* (tombé), *Crabe*, *Ventorillo*, *Nancy Cole* (tombé).

Le **Prix du Pont-Magnan**, course de haies, handicap, 5,000 fr. 2,800 mètres, est revenu à *Agha* (Galy), à M. Ph. Sanlaville, battant d'une longueur *Beauchief* (Wright). *Opportun* (F. Hall), troisième à une longueur.

Non placés : *Salve*, *Maranine*, *Poudre aux Yeux*.

### Courses de Vichy

**Derby de trotteurs de Vichy.** — Au trot monté. — Date probable : 15 juillet. — 5.000 fr. pour poulains entiers ou hongres et pouliches de demi-sang, âgés de 3 ans, issus d'un étalon de l'Etat, ou approuvé ou autorisé, nés et élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons d'Angers, Annecy, Aurillac, Besançon, Blois, Cluny, Compiègne, Hennebont, Lamballe, La Roche-sur-Yon, Libourne, Montier-en-Der, Pau, Perpignan, Pompadour, Rodez, Rosières, Saintes, Tarbes et Villeneuve-sur-Lot, et montés au trot. — 3.000 fr. au premier ; 1.000 fr. au second ; 500 fr. au troisième ; 300 fr. au quatrième ; 200 fr. au cinquième. — Le propriétaire de la mère du gagnant, au moment de sa naissance, recevra 500 fr. sur les entrées. Il sera, en outre, prélevé, sur ces entrées, au profit des propriétaires des poulinières, mères des trois chevaux les premiers classés parmi ceux nés et élevés dans la circonscription du Haras de Cluny, une somme de 1.000 fr. à répartir ainsi : 500 fr. au premier ; 300 fr. au second ; 200 fr. au troisième, ou des parts proportionnelles, si les entrées n'atteignent pas le chiffre total. — 50 % du surplus des entrées et forfaits au premier ; 20 % au second ; 15 % au troisième ; 10 % au quatrième et 5 % au cinquième.

Entrée : 100 fr. ; forfait, 60 fr., s'il est déclaré au Secrétariat des Courses, à Vichy, le vendredi 1<sup>er</sup> juin, avant 7 heures du soir, et 30 fr. seulement, s'il est déclaré le dimanche 1<sup>er</sup> avril, avant 7 heures du soir. Poids : poulains entiers, 65 kil. ; hongres, 63 kil. ; pouliches, 60 kil. Tout gagnant, en un ou plusieurs prix, d'une somme totale de 3.000 fr. (entrées comprises), reculera de 50 m. ; de 4.000 fr., de 75 m. ; de 5.000 fr., de 100 m. ; de 6.000 fr., de 125 m. ; de 7.000 fr., de 150 m. ; de 8.000 fr., de 175 m. ; de 10.000 fr., de 200 m. ; de 12.500 fr., de 250 m. ; de 15.000 fr. et au-dessus de 300 m. — Distance 3.600 m. environ.

Engagements jusqu'au jeudi 15 février, avant 7 heures du soir, au Secrétariat des Courses, 2, rue Sornin (Cercle International), à Vichy.

**Saint-Léger du Centre.** — Au trot attelé ou monté. — Date probable : 29 juillet. — 3.000 fr., offerts par la Compagnie propriétaire du

Cercle International de Vichy, pour poulains entiers ou hongres et pouliches âgés de trois ans, issus d'un étalon de l'Etat, ou approuvé ou autorisé, nés et élevés dans les circonscriptions des dépôts d'étalons d'Angers, Ancey, Aurillac, Besançon, Blois, Cluny, Compiègne, Hennebont, Lamballe, La Roche-sur-Yon, Libourne, Montier-en-Der, Pau, Perpignan, Pompadour, Rodez, Rozières, Saintes, Tarbes et Villeneuve-sur-Lot, appartenant à des propriétaires domiciliés dans ces circonscriptions, attelés ou montés au trot. — 1500 fr. au premier, 600 fr. au second ; 400 fr. au troisième ; 300 fr. au quatrième ; 200 fr. au cinquième ; le sixième retirera son entrée s'il y a au moins dix chevaux partants. Sur les entrées, les propriétaires (au moment de la naissance des produits) des poulinières mères des trois chevaux arrivés les premiers recevront : le premier, 400 fr. ; le second, 300 fr. ; le troisième, 200 fr. Le surplus des entrées et forfaits sera ainsi réparti : 50 % au premier ; 25 % au second ; 15 % au troisième ; 10 % au quatrième.

Entrée : 100 fr. ; forfait, 75 fr., s'il est déclaré le vendredi 15 juin ; 50 fr., s'il est déclaré le mardi 15 mai, et 25 fr. seulement s'il est déclaré le dimanche 15 avril, avant 7 heures du soir, au Secrétariat des Courses, à Vichy. — Poids : poulains entiers, 64 kil. ; hongres, 62 kil. ; pouliches, 60 kil. Poids libre pour les voitures. — Les chevaux nés et élevés dans la circonscription du Haras de Cluny avanceront de 50 mètres. Tout gagnant, en un ou plusieurs prix de quelque ordre que ce soit, d'une somme totale de 2.000 fr. (entrées comprises) reculera de 50 m. : de 3.000 fr., de 75 m. ; de 4.000 fr., de 100 m. ; de 5.000 fr., de 125 m. ; de 6.000 fr., de 150 m. ; de 8.000 fr., de 200 m. ; de 10.000 fr., de 250 m. ; de 12.000 fr., de 300 m. ; de 15.000 fr., de 350 m., et de 20.000 fr. et au-dessus de 400 m. — Distance : 3.400 mètres environ.

Engagements jusqu'au mercredi 31 janvier, avant 7 heures du soir, au Secrétariat des Courses, 2, rue Sornin (Cercle International), à Vichy.

**Conditions générales.** — Code et règlements de la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang. — *Le Président* : Marquis de BARBENTANE. — *Les Commissaires* : Baron de NEUFLIZE ; Prince P. d'ARENBERG ; Comte de TRACY.

**OLD ENGLAND solde tous ses Modèles de la Saison à 60 % de rabais.**

CHASSE



CHIENS

**Composition des chenils appartenant à des membres de la Société canine du Sud-Est.**

*Chenil de l'Epagneul Français, à MM. Beaussart et Hugues.*

Epagneuls français blanc et marron :

Etalons : CASTOR DE SANVIC (4633), né le 16 janvier 1897 ; par *Champion Médor de Sanvic* (2705), hors de *Diane du Havre* (4660). Ce chien a obtenu un 1<sup>er</sup> prix, Lyon 1899. — Prix de la saillie : 80 francs.

CHAMPION MÉDOR DE SANVIC (2705), né le 16 avril 1892 ; par *Brutus*, à M. Lebel, hors de *Diane*, à M. Clerc-Cantrel. A obtenu 1<sup>er</sup> prix, Paris 1894 ; 1<sup>er</sup> prix, prix d'honneur et prix Krehl, Paris 1896 ; 1<sup>er</sup> prix, Rouen 1896, Paris 1899, Amiens 1899 et championnat. — Prix de la saillie : 150 francs.

MIDAS DE SANVIC, né le 1<sup>er</sup> juin 1898, par *Champion Médor de Sanvic* (2705), hors de *Diane du Havre* (4660). — Prix de la saillie : 80 francs.

MINOS DE SANVIC (4634), né le 2 février 1896 ; par *Bob*, à M. Bocquet, hors de *Phane de Sanvic* (4632). A obtenu le 2<sup>e</sup> prix, Amiens 1899. — Prix de la saillie : 80 francs.

POLLUX DE SANVIC, né le 5 juillet 1898 ; par *Champion Médor de Sanvic* (2705), hors de *Phane de Sanvic* (4632). — Prix de la saillie : 80 francs.

THABOR DE SANVIC, né le 5 juillet 1898 ; même portée que *Pollux*. — Prix de la saillie : 80 francs.

Pendant l'année, *Champion Médor de Sanvic* a sailli : Cybèle de Sanvic, Diane de Sanvic, Phane de Sanvic, Mira de Sanvic.

*Minos de Sanvic* a sailli : Fauvette de Sanvic.

*Castor de Sanvic* a sailli : Belle de Sanvic, à M. Chanu.

LICES : CYBÈLE DE SANVIC (4350), née le 23 avril 1894 ; par *Turco*, hors de *Diane*. A obtenu le 2<sup>e</sup> prix, Paris 1898.

FAUVETTE DE SANVIC, née le 1<sup>er</sup> juin 1895 ; par *Champion Médor de Sanvic* (2705), hors de *Diane du Havre* (4660).

PHANE DE SANVIC (4632), née le 10 février 1895 ; par *Médor*, à M. Longuet, hors de *Sara*. M. H. fields trials de Bertangles 1898 ; 3<sup>e</sup> prix, field trials de Doudeville, 1899.

Ce chenil possède, en outre :

1<sup>o</sup> Trois chiots : PHÉBUS, DICK et MASCOTTE de SANVIC, nés le 21 janvier 1899 ; par *Minos de Sanvic* (4634), hors de *Lucette de Sanvic*, à M. James de Coninck.

2<sup>o</sup> ROSETTE DE SANVIC, née le 29 mars 1899 ; par *Castor de Sanvic* (4633), hors de *Belle de Sanvic*, à M. Chanu.

3<sup>o</sup> Cinq chiots (dont trois mâles), nés le 16 juillet 1899 ; par *Champion Médor de Sanvic*, hors de *Phane de Sanvic*.

*Chenil de Monplaisir, à M. Paul Arène.*

LEO, saint-bernard, à poil long, né le 3 avril 1899 ; par *Champion Bob III de Biel*, à M. le major Bloesch, hors de *Ella de Bienne*, au même propriétaire.

BRENNUS, saint-bernard à poil long, né le 13 juillet 1899 ; par *Champion Bob III de Biel*, à M. le major Blösch, hors de *Mina*, à M. Paul Arène.

MILLY, chienne saint-bernard à poil long, même portée que *Brennus*.

MINA (L. O. F. 4994), chienne saint-bernard à poil long, née le 9 février 1898 ; par *Kans*, 1<sup>er</sup> prix et prix d'honneur, Lyon 1898, à M. Léonard, hors de *Flora*.

*Mina* a obtenu un 2<sup>e</sup> prix à Lyon, 1899.

LÉO, BRENNUS et MILLY rappellent beaucoup leur père, le fameux *Champion Bob III de Biel*, à M. le major Blösch, qui a figuré (Hors concours) l'année dernière, à Lyon, à l'exposition du mois d'avril et qui a remporté de nombreux prix d'honneur à Thoune, au mois d'août 1899.

Espérons que nous verrons les jolis produits de *Champion Bob III de Biel* à l'exposition que la Société canine du Sud-Est doit organiser à Lyon, du 26 au 29 avril.

Nous avons appris, ces jours-ci, qu'un club pour l'amélioration du chien du Saint-Bernard en France, était en bonne voie de formation à Lyon. Nous donnerons bientôt des renseignements sur ce nouveau club.

BUBLANNE.

## TIR AUX PIGEONS

### Tir aux pigeons de Monaco

*Mardi, 23 janvier.* — La **Grande Poule d'Essai** a réuni 75 tireurs. La première place est revenue à M. Horton, 14/14 M. Polleri, deuxième, 13/14 ; M. Soldi, troisième, 8/9 ; M. Verno Barker, quatrième, 7/8.

*Jeudi, 29 janvier.* — Le **prix d'Ouverture** a réuni 74 tireurs. La première place est revenue à M. Watson, 12/12 ; la deuxième place, à M. Horton, 11/12 ; les troisième et quatrième places, à MM. Lanfranchi, Queirolo, Gregorini, Hans, Marsch et Giudicini, 7/8.

☘ Dimanche a eu lieu dans le stand Monte-Carlo, le tir offert chaque année à la presse sportive par la Société des Bains de Mer. Le concours était divisé en deux catégories, pigeons et sanglier, voici les résultats.

**Tir aux pigeons.** — 1. M. Gillard (*Paris-Courses*) ; 2. M. Victor Simond (*Radical*) ; 3. M. Laurentz (*Auteuil-Longchamp et Journal*).

**Tir au sanglier.** — 1. M. Laurentz (*Auleuil-Longchamp et Journal*); 2. M. Carle des Perrières (*Vie Parisienne*); 3. comte de Mirabal (*Monde Illustré*).

# TIR

## Le Tir Obligatoire

Il fallait la guerre du Transvaal, c'est-à-dire la mise en présence de deux nations possédant un armement moderne, pour que la grande presse quotidienne voulût bien, d'elle-même et sans qu'il soit besoin de lui envoyer des communiqués, s'occuper des Sociétés de Tir et des services que ces dernières peuvent rendre au pays.

Nous avons reproduit ici quelques-uns de ces articles et parmi eux, celui paru dans l'*Express de Lyon*, sous la signature de Montellier, a mis en émoi le monde des tireurs.

Nous ne connaissons pas Montellier, mais il doit être bon tireur, car il a fait mouche, si nous nous en rapportons aux nombreuses correspondances reçues depuis la publication de son « tir de guerre », et qui toutes, approuvent pleinement l'auteur dans sa manière de voir.

Heureux de voir la presse politique s'occuper de ces questions si intéressantes, nous publions aujourd'hui, l'article suivant sur le *tir obligatoire*, paru dans le *Lyon Républicain* du 29 janvier. HERBÉ.

« Nous avons exposé ici, dernièrement, la nécessité de supprimer le maniement d'armes, pour la bonne raison qu'il n'est d'aucune utilité à la guerre, ajoutant que cette mesure rendrait plus acceptable l'adoption du service à court terme. Aujourd'hui, nous désirons attirer l'attention de nos lecteurs sur les avantages qu'on obtiendrait en donnant l'instruction du tir à la jeunesse française avant son incorporation dans les cadres de l'armée.

« Tout compte fait, quand un soldat est bien assoupli, assez rompu à la manœuvre pour exécuter sans hésitation le service en campagne et que ses chefs sont sûrs qu'il est capable de frapper son adversaire à 500 ou 600 mètres, il n'y a pas d'inconvénient à le renvoyer dans ses foyers. Il est mûr pour entrer en campagne... tout est là!

Malheureusement, nous n'arrivons que très lentement à ce résultat, il faut avoir été instructeur pour se rendre compte des difficultés invraisemblables auxquelles on se heurte dans l'enseignement du tir aux jeunes soldats.

« La nomenclature de l'arme est l'enfance de l'art; mais l'emploi simultané de la hausse et du guidon, qui constitue, en somme, le but à obtenir du concrit, présente des difficultés sans fin. Pour y parvenir, l'instructeur, avec un zèle et une patience que rien ne décourage, répète chaque jour aux hommes une série de définitions, auxquelles ils arrivent le plus souvent à ne rien comprendre, et dont ils ne saisissent, en tout cas, le véritable sens, qu'après avoir tiré. Que de peines évitées à l'instructeur, que de temps ne serait plus perdu dans les théories sur le tir et dans les exercices préparatoires, si les jeunes gens arrivaient dans les corps de troupe sachant tirer un coup de fusil! Certes, nous ne demandons pas que l'on recommence l'expérience des bataillons scolaires; mais personne ne saurait trouver mauvais que nous insistions pour que le tir devienne obligatoire depuis l'âge de seize ans.

« La dure expérience que font les Anglais en ce moment au Transvaal devant le tir ajusté des Boërs leur démontre combien ils ont eu tort de s'adonner presque exclusivement à la boxe, au tennis et au football! Les professionnels en Europe sont même obligés d'avouer, en présence d'un fait accompli,

qu'ils ne croyaient pas possible d'obtenir des résultats aussi merveilleux et surtout aussi meurtriers que ceux dont le Transvaal a le juste droit de s'enorgueillir. — Or, pour ne pas rester inférieurs sur ce point à ce brave petit peuple que nous admirons tous, il ne nous manque qu'une chose: la pratique du tir dès que l'enfant est capable de manier utilement un fusil. C'est cette pratique que nous voudrions voir acquérir par tous les Français, en exigeant d'eux le tir obligatoire, avant comme après leur entrée au service. Sur bien des points du territoire fonctionnent des sociétés de tir, ayant à leur tête des hommes dévoués, intelligents et désintéressés, qui consacrent leurs loisirs, bien souvent leur argent, à encourager, par tous les moyens, la pratique du tir avec les armes de guerre; mais, en somme, quels sont ceux qui fréquentent les réunions organisées par ces sociétés? Ce sont ceux qui connaissent le tir. Quant à ceux qui n'en ont pas la moindre notion, ils sont obligés de renoncer à un exercice qui n'est en rapport ni avec leurs connaissances ni avec leur bourse.

« Telle ne serait pas la situation si une loi contenait en quelques lignes l'obligation pour tous les citoyens de s'exercer au tir, chaque année, depuis l'âge de 16 ans jusqu'à 45 ans. Les exercices devraient pouvoir se faire à proximité des lycées, pour la jeunesse, et dans chaque chef lieu de canton, pour les hommes ayant déjà servi ou ne fréquentant plus les établissements scolaires à 16 ans. Point ne serait besoin de polygones d'une immense étendue. Deux cents mètres constitueraient un maximum et, sous réserve encore que les tireurs ne seraient autorisés à s'exercer à cette distance, qu'après avoir fait leurs preuves à 50 et 100 mètres.

« Le jour où les conscrits arriveraient au régiment, sûrs de leur coup à 200 mètres, vous auriez des gaillards crânes et décidés, car ils auraient confiance dans leur arme; vous auriez ainsi la véritable nation armée, capable de résister à n'importe qui et n'importe où. Il est de toute évidence, en effet, que pour les distances au-delà de 200 mètres, l'efficacité du tir individuel n'est qu'une question de bonne vue, étant donné la précision et la merveilleuse justesse des armes modernes.

« Constatons, pour terminer, que le Parlement toujours unanime dans ses votes, quand il s'agit de l'armée, inscrit bien juste chaque année 10.000 francs au budget, comme subvention aux sociétés de tir, alors que la Suisse et l'Italie y consacrent un million et l'Allemagne près de deux millions. Aussi, estimant que les sociétés de tir françaises ont fait et continuent à faire tout le possible, nous demandons que les pouvoirs publics achèvent l'acte si bien commencé, édictent une loi rendant le tir obligatoire, donnent l'exemple en fréquentant eux-mêmes les stands et n'hésitent pas à user des moyens coercitifs contre les réfractaires.

« Ainsi sera résolu ce double problème de réduire dans une proportion considérable le temps précieux que les instructeurs perdent à débourer les conscrits par trop ignorants et de donner à tous les combattants un élément d'action tel à la guerre que chaque ennemi visé sera un homme hors de combat. Croyez-moi, vous aurez dans ce résultat, acquis d'avance, un facteur qui pèsera dans la balance de la sécurité nationale plus que toutes les subtilités d'une diplomatie louvoyante, et si jamais nous devons avoir à défendre à nouveau l'intégrité de notre territoire, les géographes d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, qui occupent leurs loisirs à dresser des cartes en prévision du partage de la France, apprendraient à leurs dépens qu'il y a loin de l'ombre à la proie! » Robert DELORME.

## Le Bal Militaire

Cette fête, l'une des plus brillantes de la saison et pour laquelle les invitations sont si recherchées, aura lieu, ce soir, dans les salons de l'Hôtel-de-Ville.

Elle est donnée au bénéfice de l'Œuvre des Petites Filles des Soldats et ce n'est pas son moindre attrait que celui de la bienfaisance jointe au plaisir.

COMMUNICATIONS

**Société des Tireurs du Rhône.** — *Stand de la Doua.* — Dimanche, 4 février 1900, concours mensuel :

1<sup>re</sup> catégorie, à 200 mètres, tir à répétition réservé aux sociétaires.

2<sup>e</sup> catégorie, tir au centre, concours public, maximum cinq mouches, minimum deux, classement à la meilleure ; 40 francs de prix ou primes.

3<sup>e</sup> catégorie, tir réduit, séries illimitées, classement au quatre meilleures, concours public, nombreux prix ou primes.

4<sup>e</sup> catégorie réservée aux élèves de l'Ecole de tir (jeunes gens français de 17 à 21 ans).

Ouverture du tir à 8 heures du matin.

☛ Déjeuner au stand à midi ; se faire inscrire à l'avance. Le programme détaillé du concours mensuel est à la disposition des intéressés qui le trouveront au siège de la Société, cours de la Liberté 61, les mardi, jeudi et samedi de chaque semaine, de 8 à 10 heures du soir et au stand de la Doua les jours de concours.

Le tramway part toutes les 20 minutes de la place des Cordeliers, arrêt à la Croix-Luizet.

**Société de Tir de Lyon.** — Dimanche, 4 février, le tir sera ouvert de 8 heures du matin à la nuit avec interruption de 11 heures 1/2 à 1 heure.

*Concours public.* — Concours habituel du premier dimanche du mois, à la série, à 300 mètres ; une montre aux armes de la Société et 14 autres prix en médailles et diplômes seront distribués aux lauréats.

*Ecole de Tir.* — Dernière séance d'inscriptions et de premier exercice au fusil Lebel, tir réduit à 25 mètres (système Jouvel), pour les jeunes gens nés dans les années 1879, 1880, 1881, 1882 et 1883.

*Section.* — Le Groupe des tireurs de section a l'honneur de rappeler aux membres de la Société, que son banquet annuel aura lieu samedi soir, 10 février.

Les membres de la Société qui désireraient se joindre à leurs camarades du groupe, sont priés de vouloir bien se faire inscrire au bureau de la Société, 9, rue du Garet, avant le 6 février, dernier délai.

**SALONS DE DANSE.** — 6, rue Constantine  
Mlle E. PONCET, Professeur

Danses anciennes et nouvelles. — Danses françaises et américaines.

PHOTOGRAPHIE



Photo-Club de Lyon et du Sud-Est

Fondé en 1888

Siège administratif : rue de la Charité, 12.

Sports pratiqués : La photographie,

**Conseil d'administration :**

Président : M. Irénée Brun.

Vice-présidents : MM. Lucien Bégule et Humbert Decurlyt.

Secrétaire général : M. Henri Bernard.

Secrétaires adjoints : MM. J. Vignat et Maurice Houber.

Trésorier-Archiviste : M. Ferdinand Abel.

Fédération à laquelle il est affilié : *Union des Sociétés photographiques de France.*

Société d'amateurs.

Jour ordinaire des réunions : le vendredi soir.

Pour les occasions, machines à vendre, etc., et annonces à placer à la suite des différentes rubriques du journal, s'adresser directement à l'Administration du *Lyon-Sport*.

SPORTS NAUTIQUES

ROWING

Cercle de l'Aviron

Les membres du Conseil d'administration du Cercle de l'Aviron ont décidé, dans leur séance du 24 janvier, que le bal annuel de cette société aurait lieu le 17 février dans les salons du Grand Café, anciens établissements Casali.

Club Nautique de Lyon

(Fondé en 1879).

Couleurs : Pavillon rouge et noir. — Insigne : C. N. L. et un lion entrelacés.

Siège administratif : rue Président-Carnot, 12.

Garage : Quai de Cuire, 2.

Sports pratiqués : L'aviron.

Nombre de membres : 15 membres d'honneur ; 150 membres honoraires ; 125 membres actifs.

Président d'honneur : M. Bachelard.

Président honoraire : M. Ch. Lumpp.

**Conseil d'administration** (26 janvier 1900).

Président : M. Genicoud ;

Vice-présidents : MM. Soubeyran, Galetti et Berthéas père ;

Trésorier : M. Troney ;

Secrétaire : M. Aublanc ; Secrétaire-adjoint : M. Grange.

Capitaine d'entraînement : M. Brancier ;

Conseillers : MM. Ch. Coulon ; G. Lumpp, Guillermin.

Société affiliée à la Fédération française des Sociétés d'aviron et à la Fédération Lyonnaise. Délégués : MM. Aublanc, Perrin et Soubeyran.

Jour ordinaire des séances administratives : le vendredi.

GRENOBLE. — Aviron Grenoblois.

Cette société a renouvelé son bureau, pour 1900, comme suit :

Vice-président : M. Rey.

Trésorier : M. Glénat.

Secrétaire : M. Rosset Joseph.

Chef du matériel : M. Jacquemont.

Capitaine d'entraînement : M. Rosset Auguste.

LA NATATION

Baigneurs et Nageurs

par A. POULAILLON

« Pro Humanitate Scæpe  
Pro Patria Semper! »

III. — La Natation chez les peuples modernes

(Voir nos 92 et suivants).

Plus près de nous, au lendemain de Sedan (septembre 1870), le Gouvernement de la Défense Nationale nomma M. Valentin, préfet du Bas-Rhin. En ce moment Strasbourg était investi et assiégé par une armée allemande. Malgré cela, M. Valentin, pour aller occuper son poste, n'hésita pas à franchir les lignes ennemies. N'écoutant que son patriotisme, il réussit à entrer dans la ville, en franchissant à la nage la rivière de l'Ill et les fossés des fortifications sous les feux croisés de l'ennemi et de la place.

Roch Donzella, le chef guetteur du phare de Bonifacio, mort il y a deux ans, après une longue maladie, était également un héros de la guerre de 1870, et fit aussi preuve d'un patriotisme exemplaire. Ainsi, il descendit, pendant une nuit obscure, à la

nage, la Moselle, pour porter des instructions au maréchal Bazaine dans Metz. Les Allemands qui l'aperçurent, le saluèrent de salves continues de mousqueterie. Il n'y échappa qu'en accomplissant le trajet presque toujours sous l'eau, ne sortant la tête que pour respirer; ses dépêches remises, il retourna par le même chemin et avec le même succès. Donzella, qui était né à Ajaccio, était décoré de la médaille militaire. Il fut un des principaux témoins dans le procès de Bazaine et le conseil de guerre ne lui ménagea pas ses félicitations.

Aujourd'hui, dans nos grandes manœuvres de corps d'armée, on s'occupe bien de la question du passage des cours d'eau. Un cours d'eau, en effet, s'il ne sert pas de ligne de défense, peut être un obstacle à la marche en avant et un danger sur la ligne de retraite. Outre les équipages de ponts, on a prévu le cas où des détachements opérant isolément, auraient à franchir un cours d'eau. Comment feraient-ils sans nageurs ?

Les Cosaques opèrent de la manière la plus simple, ils mettent leurs chevaux à la nage. Les Arabes font de même. Dans quelques-uns de nos régiments de cavalerie, on a essayé de dresser hommes et chevaux à ces exercices; mais cette pratique n'est pas générale et force est donc d'employer des moyens artificiels pour préserver le plus possible les vies humaines. C'est dans l'armée surtout que l'on devrait pousser cette science à la dernière limite et pas un militaire ne devrait ignorer la natation.

Pendant qu'en France, dans nos écoles, on néglige cet art de première nécessité, en Allemagne, de vastes établissements militaires de natation existent et sont très fréquentés. L'école de Prague, créée en 1811, celle de Vienne, qui date de 1813, sont l'une et l'autre remarquables.

La milice prussienne n'est pas restée en arrière et l'école de Berlin, dirigée par un général major, a fait faire aux élèves de très grands progrès.

Les écoles de natation se divisent par classes. On arrive à la seconde lorsqu'on peut faire, sans interruption, 400 mouvements réguliers. Les secondes classes sont exercées à passer et repasser des fleuves de 300 à 400 mètres de largeur. Exécuter ce double trajet donne droit de passer à la première classe.

Les nageurs manœuvrent par subdivisions, sans cesser un instant d'y occuper une place analogue à celles des manœuvres ordinaires. Les subdivisions exécutent les changements de front et de direction, les ploiements et les déploiements; elles rompent et forment les divisions. Cette classe de nageurs se précipité à l'eau, de douze à quatorze mètres de haut; elle est exercée pendant toute la saison de natation ou année scolaire. En retraite, les nageurs font feu jusqu'au bord de l'eau, se déshabillent peu à peu, sous la protection des tirailleurs, attachent les havres-sacs, fusils et gibernes sur des radeaux ou des planches et les traînent à la remorque.

Les établissements de ce genre ne réussissent pas moins en Pologne. Les régiments y fournissent huit classes, comprenant en tout 200 nageurs, qui s'exercent tous les jours dans la belle saison. La traversée de la Vistule, qui est de 250 mètres s'exécute en dix minutes, malgré la rapidité du courant. Il en a été ainsi jusqu'à l'insurrection polonaise.

En 1832, l'école de Ratisbonne fermait ses exercices. Le 4<sup>e</sup> régiment bavarois traversait le Danube et le Regen à la nage, traînant sur les radeaux ses armes et ses effets, se rhabillait, manœuvrait, combattait et repassait de suite les mêmes cours d'eau. Nous n'avons pas d'exemple semblable en France malgré toute l'ardeur de notre patriotisme.

Nos cavaliers se feront tuer héroïquement en chargeant et en sabrant, mais, sauf exceptions, ils continueront à se noyer bénévolement, lorsqu'ils auront la moindre rivière à tra-

verser. Témoin cet accident que je relève textuellement dans les journaux du mois dernier.

« Lombez (Gers), 12 septembre 1899. — Un fâcheux accident est survenu au cours des manœuvres du 9<sup>e</sup> chasseurs à cheval. Le 1<sup>er</sup> peloton du 4<sup>e</sup> escadron menait boire ses chevaux à la Save, au pont dit de Castillon, vers les 4 h. et demi. Le lit de la rivière, très bas en général, offrait en cet endroit un trou d'une profondeur de 3 à 4 mètres. On avait déjà prévenu les officiers du danger que couraient les soldats à laisser aventurer leurs chevaux en cet endroit. Malgré cet avertissement, la colonne s'aventure dans la rivière et le premier soldat disparaît, ainsi que la monture, dans le précipice. Son camarade placé derrière lui, essaya vainement de le sauver et disparut à son tour.

L'affolement fut tel qu'on attendit une demi-heure pour porter secours aux malheureux soldats. Sur les 300 hommes qui composaient le peloton aucun ne savait nager!... »

Et dire que c'est en France, dans le pays de l'initiative et de l'intelligence que l'on trouve des articles de ce genre? Au moins sait-on nager à la fin du service militaire? Pas davantage ou peu s'en faut, car la statistique ne varie guère. Dans la cavalerie, on sait très bien caracoler, mais on ignore le tir et la natation. Cependant ce dernier exercice figure également dans la théorie et la démonstration des mouvements se fait quelquefois au gymnase. Les soldats se couchent à tour de rôle sur le cheval et agitent en cadence les jambes et les bras. Il peut arriver qu'ensuite on les conduise au bain froid pour joindre la pratique à la théorie, mais étant donné le peu d'intérêt que l'on y apporte, le petit nombre de moniteurs et la quantité des élèves, le nombre de ceux qui en profitent est si restreint, qu'il tombe presque à zéro.

Ce système et quelques autres du même genre que je signalerai ne donnent, en tous cas, que de maigres résultats. Une statistique sérieuse démontre que 95 pour 100 des hommes d'une classe ne savent pas nager en arrivant au régiment.

(A suivre.)

E. POULAILLON.

## ALPINISME

### Nécrologie.

Nous apprenons la mort du guide Etienne Bonjard, bien connu de tous les alpinistes qui, chaque année, tentent quelque excursion dans le massif de Belledonne, l'une des plus belles chaînes de nos Alpes du Dauphiné. Cet honnête autant que modeste serviteur du tourisme vient de mourir inopinément à l'âge de 55 ans. Guide préféré du prince Alexandre Bibesco, c'est lui qui, tout récemment encore, accompagnait ce vieil ami du Dauphiné dans ses excursions à travers les Alpes.

## MAISON CH. PERNOT

91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Fabrique Nationale d'Armes de guerre HERSTAL, Liège

La sans chaîne OMEGA

Bicyclettes sans chaîne, depuis 380 fr. jusqu'à 525 fr.

NOTA. — Toutes les Machines sont garanties contre les vices de fabrication, ainsi que les Pneumatiques.

### SOCIÉTÉ CIVILE

DES EAUX MINÉRALES NATURELLES DE

## VALS CHARMEUSE

(Ardèche). Siège social avec directeur : 4, rue Bossuet, Lyon, et gérant de la Source à Vals. S'y adresser indistinctement Eau

de table la meilleure, sans rivale, la moins chère, rend la digestion facile, ne fatigue jamais l'estomac et ne trouble pas le vin. Agréable et excellent désaltérant, notamment dans les apéritifs et le vin blanc. Guérit : Affections du foie et des reins, fait disparaître les graviers et est ordonnée par des sommités médicales. Elle se recommande d'elle-même et sa seule invite est **Goûtez, comparez et jugez.** — Dépôt : Chez tous les dépositaires d'eau.



# CYCLISME

U. V. F.

Commission d'Amateurisme

Dernière et très logique décision de la Commission d'amateurisme de l'U. V. F. :

« Il est interdit aux amateurs, sous peine de disqualification, d'entraîner des coureurs professionnels. La Commission peut, en certains cas, donner à des amateurs l'autorisation spéciale d'entraîner, à titre amical, des coureurs professionnels, mais il est absolument nécessaire que l'autorisation soit demandée en temps utile à la Commission ».

Tout en respectant les principes fondamentaux de l'amateurisme, la Commission permet cependant aux membres d'un club d'entraîner un camarade professionnel, en en demandant l'autorisation. Il est impossible de mieux faire. Un petit bravo pour les commissaires.

U. V. F.

(SECTION DU RHÔNE)

## Affiliation de Sociétés

La Société le Vélo-Club des Cordeliers, une des plus prospères ici, à Lyon, vient de se réaffilier à l'Union Vélocipédique de France.

L'U. V. F. a reçu également d'autres demandes d'affiliation de Sociétés de la région qui passeront à l'acceptation fin courant.

## Vélo-Club des Cordeliers.

Cette Société, l'une des plus jeunes mais aussi des plus sportives et des plus prospères de notre ville, donnera son banquet annuel dimanche prochain, 11 février.

Nous en rendrons compte, sûrs d'avance d'avoir à enregistrer un nouveau succès à son actif.

Le jeudi suivant, 15 février, aura lieu l'Assemblée générale pour le renouvellement du bureau.

## Conférence cycliste militaire

Ainsi que nous l'avons annoncé, la première conférence militaire cycliste, organisée sous les auspices de l'U. V. F. (section du Rhône) et la F. C. L. a eu lieu, vendredi 26 janvier, à 8 h. 1/2 du soir, salle des réunions industrielles, au Palais du Commerce.

M. le lieutenant Humbert, du 121<sup>e</sup> régiment d'infanterie, a été désigné cette année par M. le général Zédé, Gouverneur de Lyon.

Un grand nombre de cyclistes s'étaient rendus à l'invitation qui leur avait été faite.

MM. Reguet, président de la F. C. L., Lagane, chef consul de l'U. V. F., capitaine Perrin du 99<sup>e</sup> d'infanterie, Huvelin, professeur à la Faculté de Droit, assistaient à la réunion.

M. Reguet, présente le conférencier et montre tout l'intérêt qu'il y a à suivre ces réunions dont le but est tout patriotique et qui, tendant à donner aux cyclistes des connaissances techniques, les rend aptes à un service de guerre. Puis il donne la parole à M. le lieutenant Humbert.

Afin de rendre explicite le rôle du cycliste aux armées, le conférencier donne tout d'abord des renseignements généraux sur la composition des corps d'armée, ainsi que sur les différents services. Il donne également quelques indications sur les formations de marche et de repos et montre l'utilité du cycliste estafette reliant entre elles les différentes fractions d'une colonne, ainsi que les différents éléments d'une troupe.

Mais le rôle d'un cycliste deviendra plus actif quand il sera employé comme un éclaireur et chargé de recueillir et trans-

mettre les renseignements si utiles au commandement sur l'importance, la position, les formations de l'ennemi.

En effet, il importe que ces renseignements très précis soient connus à bref délai et le cycliste remplacera avantageusement le cavalier.

Sa mobilité, la facilité de se dérober aux regards de l'ennemi, la grande distance qu'il peut parcourir en peu de temps, même la nuit, lui permettront d'aller se poster sur un point culminant dans un clocher, même pour son rôle de surveillance et ainsi compris le cycliste devient presque indispensable en temps de guerre (des expériences très concluantes ont été faites aux manœuvres de 1896).

Mais pour cela, il faut que le cycliste soit d'un fort tempérament, qu'il ait une vue excellente, beaucoup de sang-froid. Il devra avoir des connaissances spéciales : savoir apprécier très approximativement l'importance de la troupe ennemie et sa composition. Il devra aussi savoir lire d'une façon parfaite la carte d'état-major, car il devra souvent la consulter pour trouver la route et ne s'engager que sur des chemins viables ses moyens d'action étant nuls sur de mauvais sentiers ou en plein champ.

Dans la prochaine conférence militaire, le 9 février, M. le lieutenant Humbert montrera le cycliste combattant.

## VOIRON. — Banquet du Vélo-Touriste-Voironnais.

Dimanche dernier a eu lieu à Voiron, à l'hôtel Fugier, le banquet annuel du Vélo-Touriste-Voironnais.

M. Brun, l'aimable et nouveau président du V.T.V. avait à sa droite M. Champion Adrien, président d'honneur du Bicycle-Club de Genève, et à sa gauche, M. Charles Milly-Brionnet, président du Vélo-Club-Grenoblois.

M. Fièrè, ancien président, qui dirigea si longtemps et avec tant de dévouement le V.T.V., avait à sa droite M. de Lamorte-Félines, vice-président du Vélo-Club-Grenoblois; à sa gauche, M. Langon, le « Pa » de la Fédération.

Au champagne, de nombreux toasts ont été portés. M. Brun, président, remercie tous les invités notamment MM. Champion et Milly-Brionnet, dit un mot aimable pour la presse et boit à l'union de toutes les sociétés cyclistes de la Fédération du Haut-Rhône. M. Champion et M. Milly-Brionnet boivent à la Fédération du Haut-Rhône, au V.T.V. M. de Lamorte-Félines répond au nom de la presse, en assurant les Sociétés cyclistes et la Fédération du Haut-Rhône que dans l'avenir comme dans le passé, le concours des journaux leur sera toujours assuré. M. Fièrè, président sortant de la Fédération du Haut Rhône, remercie M. Champion des éloges qu'il lui a adressés et boit de nouveau à la santé de tous les invités. M. Langon boit à son vieil ami Adrien Champion.

Puis la parole est donnée aux chanteurs.

## GRENOBLE. — Union cycliste.

L'Assemblée générale de l'U.C.G. a procédé à la nomination de son bureau pour l'année 1900, comme suit :

Président d'honneur : M. Lejarre.

Président : M. Godet.

Vice-présidents : MM. Ricardo et Marin,

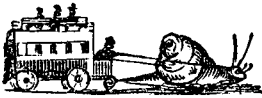
Trésoriers : MM. Bernard et Ravel.

Secrétaires : MM. Roux, Vernet et Menu.

Commissaires de courses ; MM. Brandt, Deleuze, Maurel.

**MODANE.** — La Pédale Modanaise organise, pour le 17 février prochain, un bal qui sera donné à l'Hôtel International. Ce bal promet d'être très brillant, grâce à un grand nombre d'adhésions et à deux orchestres admirablement composés d'amateurs français et italiens.

Prière à nos correspondants de n'écrire que sur un seul côté de leur feuillet.



# AUTOMOBILISME

## Moto-Club de Lyon

Le premier bal annuel que donnera notre grande Société d'automobilisme, est définitivement fixé au 24 février, au lieu du 3 mars, comme il en avait été précédemment question.

Il aura lieu dans les salons du Grand-Café.

\*\*\*

Voici la liste des demandes d'admission de la semaine: Membres actifs: M. Marcel; membres honoraires: MM. Biérix, Ducroiset, de Grenoble; P. Duchez, L. Vally, A. Page, Brocard, Alphonse Reynaud, Jean-Joseph Rivat, J. Burnichon.

## Bicycle et Automobile-Club de Lyon.

Le bal que cette Société donne, chaque année, aura lieu samedi prochain, 10 février, dans les salons du Grand-Café.

Nous rendrons compte de cette fête dont le succès est toujours d'autant plus grand que les invitations sont peu nombreuses et triées sur le volet.

## La coupe provinciale du Sud-Est

Hier, à 11 heures du matin, se sont réunis, à Avignon, café des Négociants, où un salon leur avait été réservé, les représentants des Automobile-Clubs de Salon, Béziers, Nice, Marseille, Avignon et Lyon.

Le Moto-Cycle de Lyon y était représenté par MM. Collin, président et J. Rivat, trésorier.

M. Paul Méyan, directeur de la *France Automobile*, y était également présent et présidait la réunion.

Il s'agissait d'organiser la Coupe du Sud-Est et d'en fixer la date.

Nous rendrons compte des décisions prises.

🍀 **Fédération Automobile du Sud-Est.** — Ajoutons que l'on a dû également examiner la convenance de la création d'une fédération automobiliste du Sud-Est, jeter les bases d'une entente entre les Clubs de la région et élaborer un projet de règlement.

Nous espérons que l'accord se sera facilement établi sur une question aussi importante pour la prospérité de l'automobilisme, dans tout le Sud-Est qui, ainsi que nous le disons plus loin, compte la presque totalité des automobile-Clubs existant en France.

## La Coupe Gordon-Bennet.

L'itinéraire de cette course annuelle désormais classique, comme celle de Paris-Bordeaux, a été choisi conformément à l'avis si sage et si raisonnable exprimé par M. Pierre Giffard, directeur du *Vélo*.

La commission sportive de l'A. C. F. a donc décidé que le parcours serait Paris-Lyon, par Etampes, Pithiviers, Montargis, Nevers, Moulins, La Palisse, Roanne, Villefranche, soit environ 560 kilomètres.

Tout militait en faveur de cet itinéraire si simple, si facile à suivre, et surtout connu aussi bien à l'étranger qu'en France.

Ajoutons que le Moto-Club, de Lyon, à peine avisé de la proposition de M. Pierre Giffard, lui avait télégraphié pour le prier d'assurer la Commission sportive de l'A. C. F. que nos chauffeurs lyonnais se tenaient à son entière disposition pour l'organisation de l'arrivée et la réception des coureurs.

Cette offre spontanée a dû certainement être prise en sérieuse considération par la Commission.

## Les Prix en espèces pour 1900

126.980 francs. Tel est le joli total auquel arrivent déjà les prix affectés par avance aux courses d'automobiles qui se disputeront en 1900.

Voici d'ailleurs le décompte de ce total :

Meeting de Pau, 8,000 fr.; meeting de Nice, 10,000 fr.; Paris-Roubaix, 1,050 fr.; critérium des motocycles, 2,000 fr.; critérium des voiturettes, 2,000 fr.; critérium des motocyclettes, 1,000 fr.; Paris-Bordeaux, 14,000 fr.; Paris-Ostende, 15,000 fr.; course de côte de Gaillon, 930 fr.; épreuves sur route de l'Exposition, 47,000 fr.; épreuves sur piste de l'Exposition, 24,000 fr.; objets d'art destinés aux concours, 2,000 fr.

Nous sommes encore loin des 2 ou 3 millions du sport hippique, mais enfin c'est un joli début pour un sport qui date de quatre ans, sans compter que dans ce tableau on ne trouvera nulle part mention de Paris-Trouville, Paris-Boulogne, Paris-Saint-Malo, Bordeaux-Périgueux, Lons-le-Saunier-Lyon, Bordeaux-Biarritz et de tant d'autres courses, qui auront certainement lieu un peu partout.

## Les progrès de l'Automobilisme

Les *Automobile-Clubs* croissent et se multiplient. Paris en possède deux: l'A. C. F. et le Rallye-Auto. Lyon de même: le Moto-Club et le Bicycle et Automobile-Club.

Dix-huit villes de province: Bordeaux, Pau, Toulouse, Périgueux, Nice, Marseille, Salon, Béziers, Avignon, Romans, Grenoble, Dijon, Lons-le-Saulnier, Nancy, Rouen, ont chacune le leur.

Un nouveau club est en voie de formation à Clermont-Ferrand, sous le titre d'Automobile-Club d'Auvergne.

Comme on le voit, dans cette nomenclature, c'est le Sud-Est qui tient la corde avec onze clubs sur vingt.

Ajoutons qu'en Belgique, on en peut compter cinq; en Angleterre, deux; en Suisse, un. L'Autriche, l'Italie, l'Allemagne, l'Espagne, la Russie, l'Amérique ont vu également des automobile-clubs se créer et prospérer.

## Les gros numéros

A l'une des dernières séances de l'A. C. F., M. Henri Menier a soumis à ses collègues une idée qui a été unanimement accueillie. Il s'agirait de ne pas appliquer sur les voitures ce numéro choquant pouvant occasionner, à chaque instant, une erreur très regrettable pour les propriétaires de véhicules qui observent les règlements.

M. H. Menier a pensé qu'il pourrait être agréable aux chauffeurs de baptiser leur voiture d'un nom leur rappelant certains souvenirs, tout en permettant aux agents de la voie publique de ne pas faire confusion.

La motion de M. Menier a été de suite adoptée et sera soumise à M. le préfet de police qui, certainement, la trouvera de beaucoup préférable au numérotage dont on a parlé.

Puisque rien n'est encore décidé, je rappelle aux automobilards que, si le gros numéro est *shoking* et si les noms de baptême peuvent exposer à des erreurs par les doubles emplois, il y a encore les blasons qui pourraient servir de signes distinctifs.

Ceux qui en ont d'historiques les exhiberaient, ceux qui n'en ont pas en inventeraient. Il ne manque pas à Paris de savants artistes pour guider le choix de ces derniers.

(*Paris-Sport.*)

LÉAUTO.

## La Semaine Automobiliste à Nice

Voici le programme des courses d'automobiles qui seront courues à Nice, sous le patronage et avec le règlement de l'Automobile-Club de France, du 26 au 30 mars prochain :

COURSE OUVERTE (vitesse) **COURSE NICE-MARSEILLE-NICE.** — *Lundi 26 mars 1900.* — **PREMIÈRE JOURNÉE.** — **Nice-Marseille** par Cannes, Fréjus, Le Luc, Brignoles, Saint-Maxi-

min, Trets, Gardannes et Marseille-Saint-Antoine (contrôle d'arrivée). — Distance : 230 kilomètres. — Départ à 7 heures du matin devant le Cerete de la Méditerranée.

Cette course est ouverte aux véhicules des catégories suivantes : A. — Véhicules motocyclettes, motocycles ou voiturettes pesant moins de 250 kilos. B. — Voitures pesant plus de 250 kilos et moins de 400 kilos et portant au moins 2 voyageurs côte à côte, d'un poids moyen minimum de 70 kilos. C. — Voitures pesant plus de 400 kilos et portant au moins 2 voyageurs côte à côte, d'un poids moyen minimum de 70 kilos.

N.-B. — A l'arrivée à Marseille les véhicules devront se rendre au local de l'Exposition où une heure est accordée pour le nettoyage et la vérification du moteur.

**Mardi 24 Mars. — DEUXIÈME JOURNÉE. — Marseille-Nice**, par Aubagne, Ollioules, Toulon, La Garde, La Pauline, Hyères, Saint-Maxime, Fréjus, Cannes et Nice (Cercle de la Méditerranée).

(La traversée de Toulon sera neutralisée).

Départ à 10 heures du matin. — Trente minutes seront données à Marseille au local de l'Exposition pour la mise en marche du moteur.

N. B. — A l'arrivée à Nice les véhicules se rendront à l'Exposition en passant par la rue de France.

**COURSE RÉSERVÉE (touristes). — COURSE NICE-DRAGUIGNAN-NICE : Lundi 26 mars 1900. — PREMIÈRE JOURNÉE.**

— **Nice-Draguignan** par Cannes, Fréjus et le Muy. — Distance : 98 kilomètres.

Départ à 11 h. et demie, devant le Cercle de la Méditerranée.

Cette course est réservée aux véhicules des catégories suivantes : A. — Véhicules motocyclettes, motocycles ou voiturettes pesant moins de 250 kilos. B. — Voitures pesant plus de 250 kilos et moins de 400 kilos montées par 2 personnes côte à côte, d'un poids minimum moyen de 70 kilos. C. — Voitures à 4 places pesant plus de 400 kilos et moins de 1000 kilos portant au moins 4 voyageurs d'un poids minimum moyen de 70 kilos. D. — Voitures pesant plus de 1000 kilos à 4 places et au-dessus portant : 6 personnes ou 5 personnes et 70 kilos ou 4 personnes et 140 kilos. Les voyageurs devront être d'un poids minimum moyen de 70 kilos.

Les véhicules et voitures de la série A et B devront être conduits par un membre d'un Club automobile reconnu.

Les voitures des séries C et D devront avoir à bord au moins un membre d'un Automobile-Club reconnu. L'engagement devra porter le nom du membre de l'A.-C. responsable.

N. B. — A l'arrivée à Draguignan les voitures se rendront dans le local de l'Exposition qui leur sera indiqué.

**Mardi 27 mars. — DEUXIÈME JOURNÉE. — Draguignan-Nice**, retour par la même route qu'à l'aller.

Départ à 7 heures du matin.

N. B. — A l'arrivée à Nice les véhicules se rendront au local de l'Exposition par la rue de France.

**Mercredi 28 mars. — Exposition des automobiles.** — L'Exposition des Automobiles aura lieu dans le local de l'Automobile-Vélo-Club de Nice, 5, boulevard Gambetta,

Cette exposition est obligatoire pour les véhicules primés de chaque catégorie et réservée exclusivement aux concurrents qui ont effectué entièrement le parcours des courses Nice-Marseille-Nice et Nice-Draguignan-Nice.

**Jeudi 29 mars. — Course du Mille.** — Cette course sera courue en poule sur la promenade des Anglais. Départ à 2 h.

Elle est réservée aux concurrents de la Course Nice-Marseille-Nice ayant effectué en entier le parcours ; elle est obligatoire pour les voitures classées.

A. — Véhicules, motocyclettes, motocycles ou voiturettes pesant moins de 250 kilos. B. — Voitures pesant plus de 250 kilos et moins de 400 et portant au moins 2 voyageurs côte à côte d'un poids moyen minimum de 70 kilos. C. — Voitures pesant plus de 400 kilos et portant au moins 2 voyageurs côte à côte d'un poids moyen minimum de 70 kilos.

Nota. — Une série spéciale est réservée aux voitures à vapeur et électriques sans distinction de poids.

**Vendredi 30 mars. — Course annuelle Nice-La Turbie.** — Les voitures se rendront en file du local de l'Exposition à l'usine à gaz, route de Gènes, où le départ sera donné à 10 heures du matin. — Le départ de l'Exposition aura lieu à 9 heures.

Cette course est réservée aux voitures ayant effectué en entier les parcours de leur catégorie, et sans distinction de classe.

A. — Véhicules au-dessous de 250 kilos. montés par une personne d'un poids moyen de 70 kilos. B. — Voitures pesant plus de 250 kilos et portant au moins 2 voyageurs côte à côte d'un poids moyen minimum de 70 kilogs. C. — Voitures pesant plus de 400 kilos et portant 2 personnes d'un poids moyen minimum de 70 kilos. D. — Voitures pesant plus de 400 kilos et moins de 1.000 kilos et portant 4 personnes d'un poids moyen de 70 kilos. E. — Voitures pesant plus de 1.000 kilos, au moins 4 personnes et au-dessus, portant : 6 personnes ou 5 personnes et 70 kilos ou 4 personnes et 140 kilos. F. — Voitures à vapeur ou électriques à une ou plusieurs places sans distinction de poids.

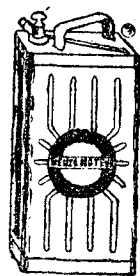
**Prix :** Dix mille francs de prix (en espèces, objets d'art et médailles).

**Engagements.** — Les engagements sont reçus à l'Automobile-Vélo-Club de Nice, 5, boulevard Gambetta, à Nice ; à l'Automobile-Club de France et à la *France Automobile*, 68, avenue de la Grande-Armée.

Ils doivent être accompagnés du montant de l'entrée.

La liste sera définitivement close le 22 mars à midi.

**Entrées.** — Véhicules au-dessous de 250 kilos : A, 50 francs ; véhicules au-dessus de 250 kilos : B, C, D, E, F, 100 francs.



## ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

# BENZO-MOTEUR

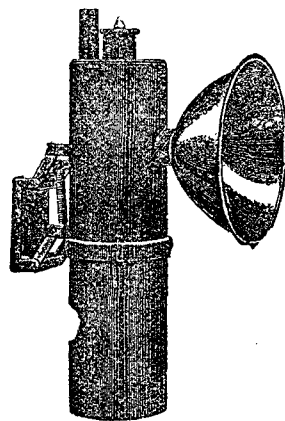
POUR

Moteurs et Automobiles

**BERTY. — Cycles et automobiles**, 12, quai du Rhône, à VIENNE (Isère).

Breveté France et Étranger

## PROJECTEUR BOULADE



Lanterne cycliste à l'acétylène

Appareil scientifique et de précision. Nécessite aucun réglage. Surproduction impossible.

Débit de gaz rigoureusement constant, ne dégage aucune odeur. — Bec increvable.

Emploie tous les carbures en grains

Entièrement construit en cuivre nickelé, en boîtes avec instruction. — Prix : 18 fr

Dans les principales Maisons d'Articles cyclistes

Fabrication et vente en gros aux Usines de la Société anonyme M. A. P. I. P. BOULADE Frères.

12-14-16, chemin St-Alban, Lyon-Monplaisir

Nous rappelons à nos correspondants et aux secrétaires de Sociétés que leurs communications ne peuvent être insérées que si elles nous parviennent le **jeudi**, avant midi.

Nous les prions instamment de ne pas attendre jusque là et de nous envoyer, dès le **mardi**, ce qui est facile, les comptes rendus des réunions du dimanche précédent.

# Athlétisme Football

U. S. F. S. A.

## Comité du Sud-Est.

**Bureau du Comité.** (Séance du 30 janvier). — Présents : MM. Héritier, vice-président, L'Hopital, trésorier; Brochu, secrétaire. Le Bureau entend M. Chenet au sujet de la réclamation de M. Klain. Après explications, le Bureau décide de renvoyer la question à une prochaine séance, pour plus amples renseignements.

Le Bureau prend connaissance : d'une lettre du *Philégic-Club Lyonnais*, donnant les résultats du challenge Ayçaguer; d'une lettre de M. Deck, secrétaire du Philégic, réclamant contre la décision du Jury du Challenge Ayçaguer. En suite les explications de M. L'Hopital, qui était membre du jury aucune réclamation sérieuse n'ayant été faite par écrit après la course, et d'autre part la décision du Jury ayant été unanime le Racing-Club de Lyon est bien vainqueur du challenge Ayçaguer. En conséquence, le Bureau déclare qu'il n'y a pas lieu de donner de suite à la réclamation de M. Deck.

M. Charobert, chargé de former la Commission d'escrime, soumet au Bureau la liste des membres faisant partie de cette commission. Ce sont : M. Chenet (F. C. R. L.), Debroux (A. C. L.), Bérard (R. C. L.), Deck (P. C. L.), F. Charobert (U. S. D.), Klain (R. C. B.), Rohner (O. V. M.), Maubert (C. S. V.). La composition de cette commission est acceptée.

Le Bureau regrette de n'avoir pas encore le procès-verbal de la Commission de football.

— La prochaine réunion mensuelle du Comité du Sud-Est aura lieu mardi 6 février.

— Lundi 5 février, réunion de la Commission de course à pied. — Ordre du jour très important.

**Commission de football** (Réunion du 15 janvier. — Assistaient à cette réunion MM. Vuillermet frères (F.C.L.), Gauché (R.C.L.), Charobert frères (U.S.D.), Chanut et Debroux (A.C.L.) et Bourgey (P.C.L.).

M. Géo Vuillermet est nommé *président*; M. Debroux, *secrétaire*.

Il est donné lecture de la correspondance : Lettre du F.C.L. (engagements aux 3 championnats); de l'A.C.L. (engagements aux championnats équipes 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup>); du R.C.L. (engagements aux championnats équipes 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup>); du P.C.L. (engagements aux équipes 3<sup>mes</sup>); de l'E.R.D. (engagements aux équipes 3<sup>mes</sup>).

En ce qui concerne le *Lycée Carnot de Dijon*, la commission décide de classer cette association comme devant figurer dans les championnats d'équipes secondes.

La commission s'étonne de n'avoir pas reçu les engagements des clubs de Dijon, Roanne, Vienne, etc.

Après le tirage au sort des équipes, la commission arrête comme suit le calendrier des matches de championnats. Les matches auront lieu sur les terrains des clubs les premiers nommés :

### Equipes premières.

18 février. — F.C.L. — A.C.L. — Arbitre : M. Child.

4 mars. — A.C.L. — R.C.L. — Arbitre : M. Clerc.

11 mars. — F.C.L. — R.C.L. » »

### Equipes secondes.

4 mars. — F.C.L. — A.C.L. — Arbitre : M. Mathieu.

11 mars. — A.C.L. — R.C.L. — Arbitre : M. Bardin.

18 mars. — F.C.L. — R.C.L. — Arbitre : M. Clerc.

### Equipes troisièmes.

4 mars. — R.C.L. — P.C.L. — Arbitre : M. Debroux.

11 mars. — F.C.L. — P.C.L. — Arbitre : M. Conty.

18 mars. — R.C.L. — F.C.L. — Arbitre : M. Héritier.

25 mars. — Lyon contre Dijon. — Arbitre : M. Clerc.

Les capitaines ayant des observations à faire valoir devront les adresser à M. le secrétaire de la commission de football du Sud-Est, au siège, café Gaidon, ou 13, rue Sébastien-Gryphe.

La prochaine réunion de la commission sera fixée ultérieurement.

Le Secrétaire : A. DEBROUX.

## Comité des Alpes.

**Réunion extraordinaire du 26 janvier 1900.** — La séance est ouverte à 8 h. 1/2, sous la présidence de M. Lamorte-Pélines. Sont présents : MM. Couturier de Royas, Carre, Pierrat, Manificat (A. A. L. G.), Serres, Ramel (C. S. G.), Debon, Eug. Côte (S. G.), Hébert (F. C. R.), Faugier (V. S.).

Excusés : MM. Balme (S. G.), Rossi et Villaret (V. S.).

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le président donne ensuite lecture de la correspondance.

1<sup>o</sup> Lettre de M. Roussel (U. S. S. M.). 2<sup>o</sup> Lettre de M. Antoni, président de l'A. A. L. C.; il sera statué sur sa demande après la clôture des engagements, quand le Comité des Alpes classera les équipes de football; 3<sup>o</sup> Lettre de M. Morel, président de l'U. S. C. (Compliments). Le comité est heureux d'apprendre que cette société enverra une équipe au championnat de cross du 11 février; 4<sup>o</sup> Lettre de M. Bonzanigo, président de l'A. A. L. A., donnant des renseignements très intéressants sur les deux sociétés d'Annecy et sur leur participation aux championnats de football (Compliments); 5<sup>o</sup> Lettre de l'Union Sportive Gapençaise annonçant l'envoi probable d'une équipe de cross au championnat du 11 février; 6<sup>o</sup> Lettre de M. Charles Viallet, secrétaire général du S. G. informant le Comité de la nouvelle composition du bureau de cette société; 7<sup>o</sup> Lettre de M. Fernand Fos, demandant la liste des challenges du Comité des Alpes et la liste des sociétés les composant (il lui sera répondu); 8<sup>o</sup> Lettre de M. Callot, transmettant diverses décisions du Conseil de l'Union relatives aux équipes mixtes, aux déclarations d'admission et aux pseudonymes qu'il ne peut autoriser et à la fusion du F. C. R. et du R. C. R. qui devront en aviser directement l'Union et demander la reconnaissance du Stade Romanais; 9<sup>o</sup> Lettre de M. Callot, demandant au Comité des Alpes de procéder à une enquête au sujet de la demande de requalification de M. Montessieux. Après quelques explications fournies par M. Serres qui donne lecture d'une lettre de M. Brochu, secrétaire du Comité du Sud-Est, il est décidé qu'on écrira à Lyon pour être édifié sur les affirmations de M. Montessieux.

Le président met le Comité au courant des négociations qu'il a entamées, à Voiron, de concert avec M. Carre Pierrat, pour la reconstitution d'un club civil dans cette ville. Sur la demande des intéressés, il a pris l'initiative de convoquer, au nom du Comité des Alpes, les jeunes gens de Voiron à une réunion qu'il ira présider et qui aura lieu dimanche, 28 janvier à 2 h. 1/2, dans une salle de la mairie. Il a bon espoir dans la création de la nouvelle société.

Quatre coureurs de Voiron, MM. Chanut, Carre, Charvet et Michallet ont demandé à l'Union une licence pour prendre part à titre individuel, au championnat de cross du 11 février. L'Union a fait droit à leur demande, mais leur licence deviendra inutile si la Société est constituée dimanche à Voiron. Le Comité prend acte de cette décision.

Communication est donnée d'une lettre du secrétaire de la commission de Football-Rugby de l'U. S. F. S. A. qui indique que c'est par erreur que le match comptant pour le championnat de France qui se jouera à Lyon a été annoncé pour le 2 avril.

C'est le 1<sup>er</sup> avril qu'il aura lieu.

Répondant à une question posée, il indique que le *demi* doit toujours attendre que le ballon sorte de la mêlée pour s'en emparer, qu'il lui est, par conséquent, défendu de le prendre dans la mêlée.

Le Comité décide que le championnat de cross se courra à Grenoble à 2 h. 1/2 de l'après-midi. MM. Faugier et Manificat sont joints à la commission précédemment nommée pour

étudier un tracé de cross du côté de la Tronche, qui permettra au public de suivre les diverses péripéties de l'épreuve.

Communication est faite d'une lettre de l'A. A. L. C. donnant pouvoir à M. C. Kossowski, élève au Lycée de Grenoble, de la représenter au Comité des Alpes, et d'une lettre de ce délégué confiant ses pouvoirs à M. Carre-Pierrat.

La séance est levée à 11 h. 1/4. *Le Secrétaire* : DEBON.

### Football-Club-Régates Lyonnaises

12, rue Bât-d'Argent.

Comité du 31 janvier. Présents: MM. Burnichon, Place, Vuillermet, Darniat, Audibert Alabrune, Pinet. Absents: Rochefort, Dormoy, Monnayeur, Pouzet. Excusé: Waschalde.

— Le Comité répartit les fonctions suivantes :

MM. Place, chargé du service intérieur du local et de la salle des sports; M. Goyet, chargé de la bibliothèque, salle de lecture et journaux; M. Pouzet, chargé du vestiaire du football; M. Wyse, chargé du garage; M. Darniat, chargé de la surveillance de la salle de douche et massage; M. Fournier, chargé de la surveillance de l'éclairage électrique.

— Un projet de circulaire, présenté par M. Burnichon, est adopté. Il sera adressé à tous les membres du club, honoraires, actifs et scolaires.

— MM. Burnichon et Charobert F. régleront définitivement les conditions du cours d'escrime.

— Le match à jouer à Marseille contre l'Olympique est ajourné après les championnats du Sud-Est et en vue des championnats interrégionaux.

— Le match contre le Stade Grenoblois, à Grenoble, est également à fixer en vue de ces mêmes épreuves pour le championnat de France.

*Admissions.* — Est admis M. Frize Lucien, du 16<sup>e</sup> bataillon d'artillerie à pied, à Lyon.

— *Demandes d'admission.* — M. Morel Victor, 97, rue Vendôme, présenté par MM. Paris et Vuillermet; M. Dufour Claude, quai de la Charité, 33, présenté par MM. Chamard et Vuillermet; M. Jaquet François, place Carnot, 7, présenté par MM. Grataloup et Golberg; M. Sigot Louis, étudiant, présenté par MM. Wyse et Jaume; M. Mauras Juliën, rue de la République, 65, présenté par MM. Place et Burnichon; M. Perrin Pierre, 28, quai de la Charité, présenté par MM. Jaume et Wyse.

*Membres honoraires:* M. Dufay Emilien, 13, place des Terreaux, présenté par MM. Place et Burnichon.

*Membres actifs scolaires:* MM. Reynaud Marius, 78, cours Gambetta, présenté par MM. Alabrune et Charobert; M. Seitier Pierre, 5, quai Fulchiron, présenté par MM. Fontanilles et Pinet; M. Seitier Joseph, 5, quai Fulchiron, présenté par MM. Fontanilles et Pinet.

Sont convoqués d'urgence à la prochaine réunion du Comité mercredi, 7 février. MM. Berthollet, Rochet et Vermorel.

— Dimanche prochain, match (équipes premières) contre Racing-Club de Lyon, 2 h. 1/2, terrain du Football-Club.

— Match (équipes deuxièmes) contre Racing-Club de Lyon, sur le terrain du R. C., à 2 heures.

— Match (équipes troisièmes) contre Philégic-Club.

### Philégic-Club Lyonnais

*Comité du 31 janvier 1900.* — M. Corteys, vice-président.

— Il est donné lecture d'une lettre de M. Raymond (M. Raymond est prié d'assister à la réunion générale qui aura lieu le 7 février courant. Il sera statué sur sa démission). — Lettre de M. Ducelier (M. Corteys est chargé de répondre).

M. Baurier est délégué à la commission d'escrime.

Le comité regrette de ne pouvoir remettre à la commission de courses à pied du S. E. son calendrier sportif, celui-ci n'étant pas définitivement établi.

Le Bureau, au nom du P. C. L., remercie M. Ayçaguer pour la palme qu'il offre à la Société (Applaudissements).

L'ordre du jour de l'Assemblée générale est préparé.

*Mercredi 7 février 1900* — Réunion générale à 8 heures 1/2 précises au siège. *Ordre du jour:* Statuts. — Challenge Ayçaguer. — Nomination d'un trésorier en remplacement de M. Morénas démissionnaire. — Lettres de MM. Bourgey Thévenin, et Raymond. — Proposition de M. Ducelier. — Questions diverses.

Il ne sera pas envoyé de lettres de convocation pour les réunions qui auront lieu tous les premiers mercredis de chaque mois. Tout absent non excusé sera passible d'une amende.

**Football.** — Les équipiers sont priés de se trouver, 4 février, à 2 heures précises après-midi, au café de la Grotte (Grand-Camp) pour jouer une partie d'entraînement contre le R. C. L. *Equipe du P. C. L. Arrière:* Corleys — *Trois-quarts:* Bourgey, Garbit, Ducelier, Servoz. *Demis:* Beaumont, Drevon. *Avants:* Gilibert, Clapot, Large, Maubert, Beurrier, Deck, Morénas.

*Prière d'être exacts.*.. Amende de 0 fr.50 à tout absent.

**Union Sportive Dijonnaise.** — *Commission de courses à pied* (29 janvier). — Présents: MM. Chuchetlet, Lambelot, Doyen, Graff. Absents non excusés: MM. Gilbert et Rouard. Le compte rendu de la dernière séance est adopté. Il est donné lecture de la correspondance. 1<sup>o</sup> Lettre de M. Brochu, secrétaire du Sud-Est (M. Lambelot répondra); 2<sup>o</sup> d'une lettre de M. Motte, de la Commission de courses à pied. Instructions lui seront données par M. Charobert.

Le calendrier sportif de la saison d'été sera adressé par le secrétaire.

L'équipe de cross country ayant été engagée au championnat du Sud-Est, la Commission procède à sa composition, laquelle sera adressée à la Commission du Sud-Est.

Comme suite à la lettre adressée à la Commission de l'Union, M. Mefers donne des instructions qui sont approuvées (nécessaire sera fait auprès de l'Union).

Le championnat de cross de l'U. S. D. aura lieu le 11 février à Larrey, sur quinze kilomètres. Sont chargés de tracer la piste: MM. Rouard, Lambelot, Mazuet, Pasturel, Saillely. Le jury est ensuite composé comme suit: Président: M. Lambelot; vice-président: M. Charbonneau; starter: M. Doyen. Juges à l'arrivée: MM. Fouilland, Rouard.

**DIJON.** — **Étoile Rouge Dijonnaise.** — *Comité du 31 janvier.* — Présidence de M. O. Prudhon, vice-président. — Présents: MM. Poillot, Vienne, Decollogne, Variot.

La démission de M. Joanie, est acceptée.

MM. Prudhon et Albert Baudet sont chargés de représenter la Société pour la réunion d'organisation du cross du championnat du Sud Est. Toutes les instructions nécessaires leur sont données.

Lecture est donnée d'une lettre de M. le secrétaire de la Commission de courses à pied du Sud-Est (le secrétaire répondra).

Le Comité prie MM. les membres qui sont en retard pour leurs cotisations de se mettre en règle avec le trésorier avant dimanche prochain; sans cela il se verrait obligé de sévir.

**Commission de courses à pied (Réunion du 31 janvier).** — Présents: MM. Vienne, H. Baunez et Variot. Le championnat de cross country de l'E. R. D. se courra le dimanche 4 février sur une distance de 16 kilomètres environ. Le départ sera donné à 10 heures très précises. Le jury est ainsi formé: président: M. H. Gouget; vice-président: M. O. Prudhon; chronométreur: M. Decollogne; starter: M. Baudet; juges à l'arrivée: MM. Puget, P. Mathieu et Dumont. — MM. Poillot, Catinot, Bartelenet et Barthélemy sont chargés de tracer la piste qui passera devant le public au bout de 8 kilomètres. Le classement se divisera en deux catégories: seniors et juniors. Les deux premiers de chaque catégorie recevront chacun une médaille en argent et les 3 premiers un diplôme. L'épreuve se disputera, cette année, dans la montagne de Larrey; départ du restaurant du Vieux Silène et arrivée devant les bains Daval.

— Réunion pour les coureurs à 9 heures précises et pour les traceurs à 7 heures 1/2 du matin.

La Commission admet en principe la création d'une épreuve pédestre interclubs organisée par l'E. R. D. sur le parcours Dijon-Plombières et retour par le canal, épreuve à disputer le 1<sup>er</sup> dimanche de septembre et dont le règlement sera publié ultérieurement.

Afin de faciliter le déplacement des équipiers dijonnais, la Commission émet le vœu que les championnats de courses à pied du Sud-Est aient lieu le 4 juin, c'est-à-dire le dimanche de la Pentecôte.

**CHALON-SUR-SAONE. Racing-Club-Chalonnais.** — *Reunion du jeudi, 25 janvier 1900.* — La réunion du Club a eu lieu au siège habituel de la société : Chalet Sainte-Marie, jeudi à 8 h. et demi du soir, sous la présidence de M. André Joly, vice-président.

Lecture est faite d'une lettre de l'U. S. F. S. A., annonçant qu'à la dernière réunion du comité de l'Union a été prononcée la reconnaissance du R. C. C. — Le secrétaire donne également lecture d'une lettre de M. Bouchacourt du R. C. B. annonçant sa visite pour dimanche prochain. Plusieurs membres sont délégués pour le recevoir à la gare. Enfin il est donné lecture d'une lettre du Stade Beaunois, qui accepte le match proposé. En conséquence l'équipe première du R. C. C. se rendra à Beaune le dimanche 11 février pour matcher contre l'équipe première du Stade. Le match revanche se jouera probablement le dimanche suivant à Beaune. Le secrétaire est chargé de répondre à la lettre de M. Lagrange. Le premier match sera très probablement arbitré par M. Bouchacourt du R. C. B.

L'équipe première du R. C. C. qui jouera contre le Stade, est ainsi composée sauf modifications : *Arrière* : Carlot. *Trois-quarts* : Cousin, Ravat, Perret, Farcel (capitaine). *Demis* : Labbé, Marceau. *Avants* : Richard, Collin, de Villatoros, Domino, Mourlot, Bourlot, Gaudry, Tarier.

Le R. C. C. décide également de conclure, en principe, deux matches avec le Racing-Club-Bourguignon dans le courant de mars, l'un à jouer à Chalon, l'autre à Dijon. Le comité s'entendra au sujet de ces matches avec M. Bouchacourt, mais les détails ne seront adoptés qu'à la suite du match avec le Stade Beaunois.

Le comité invite les équipiers à se trouver nombreux sur le terrain dimanche prochain et à s'entraîner sérieusement en vue du prochain match. Réunion à 2 h. et demie, au terrain de Saint-Côme, la prairie Ste-Marie, terrain du club, étant envahie par les eaux, par suite de la crue de la Saône.

### CHALON. — Racing-Club-Chalonnais.

La Société a décidé de se faire reconnaître par l'U. S. F. S. A. et a chargé le secrétaire d'adresser la demande au Conseil de l'Union.

Le Comité a été ainsi constitué :

*Vice-président* : M. André Joly.

*Secrétaire* : M. Antony Farcel.

*Trésorier* : M. Gabriel Carlot.

*Secrétaire adjoint* : M. Joseph Bérard.

*Trésorier adjoint* : M. Gabriel Collin.

*Membres* : MM. Francisque Perret et Jean-Baptiste Chanteraud.

*Gardien de matériel* : M. Jean-Baptiste Ravat.

### SAINT-MARCELLIN. — Union Sportive Saint-Marcellinoise.

— Le match de football conclu entre le Cercle sportif grenoblois et l'U.S.S.M. aura lieu définitivement, demain dimanche, à 2 h. 1/2, à Saint-Marcellin.

Voici la composition des équipes :

**C. S. G.** — *Arrière* : César. *Trois-quarts* : Gauthier, Fauché, Penet, Rochas. *Demis* : Dussert (capitaine). Escallon. *Avants* : Barthélemy, Eymard, Boudrand, Finel, Laurent, Tournier, Martin, Day.

**U. S. S. M.** — *Arrière* : Lefort. *Trois-quarts* : Mabilon, Ro-

zand, Repiton, Bousquet. *Demis* : Bois (cap.), Rousset. *Avants* : Bossan, Marion, André, Vatel, Taulier, Curinier, Paul, Meunier.

Souhaitons un public nombreux et une ample moisson de membres actifs et de membres honoraires.

**VOIRON. — Une nouvelle Société.** — Dimanche dernier au lieu à Voiron, dans une salle de la mairie, une réunion provoquée par le Comité des Alpes en vue de constituer dans cette ville une Société de sports athlétiques : football, cross-country, vélocipédie, courses à pied, escrime, tennis, tir, etc., etc. Le président du Comité des Alpes présidait.

Le principe de la création d'une société à Voiron a été voté et 34 adhésions recueillies immédiatement. La Société s'appellera : *Union athlétique Voironnaise*. Une Commission provisoire a été nommée : MM. Eugène Carlin, Martin, Vachon, Genin, Charvet, Collomb, Berton, Sargeul, Chanut et Pierrat. M. Gaspard Collomb, secrétaire.

A la suite de la constitution de l'Union athlétique voironnaise, il serait question de constituer une association athlétique à l'Ecole nationale de Voiron.

**GRENOBLE. — Stade Grenoblois. — Assemblée générale du 24 janvier 1900.** — La séance est ouverte à 9 h. et quart, sous la présidence de M. J. Girard, vice-président, MM. Stanislas Kossowski, L. Vallet, Louis Rey, Paul Aspard et J. Lagier, sont admis comme nouveaux membres. Le président donne lecture de la correspondance.

1<sup>o</sup> Lettres de nos amis Debon, Chalon, Jordan et Reydel, de Londres, adressant leurs félicitations à l'équipe du Stade et à son capitaine, pour sa victoire sur l'Olympique de Marseille (le secrétaire général a répondu); 2. de l'Athlétic-Club de Lyon et du Racing-Club de Lyon (transmises à la Commission de football); 3. de Robert Enault (le secrétaire répondra); 4. de M. Combe, informant les membres du Club que pour des raisons particulières, il se voit obligé de donner sa démission de vice-président.

Le président de la réunion demande à l'assemblée un vote de félicitations à l'adresse de M. Combe, pour le dévouement que ce sociétaire n'a cessé de montrer durant son passage à la vice-présidence du Stade.

L'on procède à l'élection du bureau.

M. Léon Balme, est nommé vice-président en remplacement de M. Combe; M. Charles Viallet est nommé secrétaire général en remplacement de M. Balme.

M. Balme remercie les membres présents de l'honneur qui lui est fait et les assure qu'il apportera toujours le même dévouement pour soutenir les intérêts de son club.

Les autres membres du bureau sont maintenus par acclamations et à l'unanimité.

Le nouveau bureau du Stade demeure donc composé comme suit : président : X... ; vice-présidents : Jacques Girard et Léon Balme ; secrétaire-général : Charles Viallet ; secrétaire adjoint : Auguste Elizon ; trésorier : G. Riezard-Ponsard ; trésorier adjoint : Aug. Melmoux ; conservateur du matériel : A. Trouilloud.

L'assemblée examine divers plans pour aménagements à apporter au terrain. A l'unanimité les diverses constructions sont renvoyées à une date ultérieure.

Le match de bienfaisance au profit de l'Asile des Vieillards, est fixé pour courant février. La commission de football est priée de demander à l'A. C. L., s'il consentirait à venir à Grenoble le 19 février.

La discussion sur l'organisation de la fête annuelle du Club est renvoyée à la prochaine assemblée générale.

Le secrétaire est chargé : 1<sup>o</sup> de réécrire au Racing-Club de France, pour demander à ce club s'il ne consentirait pas un déplacement à Grenoble, lors de son prochain match contre le Football-Club de Lyon aux jours gras ; 2<sup>o</sup> de notifier à l'Union et au Comité des Alpes la nouvelle composition du bureau du Stade.

La prochaine assemblée générale est fixée au 7 février.

La séance est levée à 11 heures. *Le secrétaire* : Ch. VIALLET.

**VALENCE.** — La société **Valence-Vélo** fait toujours des tentatives pour implanter le football dans la ville. Quelques membres encore protestent et dénigrent les sports athlétiques sans les connaître. Un match joué à Valence serait décisif. On parlait de M. Paret, ancien membre du Football-Club de Lyon ; se décidera-t-il à faire quelque chose, une propagande sérieuse ?

### Football

#### De « l'Écho de Paris » :

**En plein air (Actualité).** — Décidément le football sera d'ici peu d'années un spectacle sportif aussi à la mode que le furent les réunions cyclistes. On remarque à chacun des matches qui sont disputés une augmentation sensible du public ; c'est le même intérêt et la même atmosphère qu'au vélodrome de Buffalo au début du cyclisme. Malheureusement le football a contre lui, en tant que spectacle, la saison maussade dans laquelle on le joue. Avec un peu de soleil et une température moins dure pour nos douleurs, il y aurait eu deux fois plus de monde qu'il n'y en a eu dimanche, au parc des Princes. pour assister au match annoncé entre le Stade et le Racing-Club.

Et, cependant, l'assistance fut nombreuse qui suivit presque avec fièvre les péripéties captivantes de cette belle partie de muscles, où les équipiers du Stade ont montré plus de tactique que leurs adversaires du Racing. Le football commence, d'autre part, tout comme en Angleterre, à devenir un jeu militaire. Signalons deux nouveaux corps qui s'adonnent au football. Au 87<sup>e</sup> régiment d'infanterie, un membre du Racing-Club de France a pu mettre en mouvement un certain nombre de solides gars, grâce au bon vouloir de deux lieutenants très sportifs. Il a, paraît-il, formé deux équipes qui lui donnent les plus légitimes espérances.

A Embrun, au 12<sup>e</sup> bataillon de chasseurs alpins, on vient de voir se créer une réunion de footballeurs qui a pris aussitôt une grande extension. Chaque dimanche, nos alpins se livrent à de bonnes parties, auxquelles la population se plaît à assister.

A quand le premier match interrégiments ?

Pierre LAFITTE.

### Dans les Alpes

#### Hosannah !

Et bon gré malgré, il va falloir entonner l'*Hosannah* si tout continue de la sorte.

Imaginez-vous donc que dimanche dernier, le tant dévoué président du Comité des Alpes est allé jeter les bases pour l'édification d'un nouveau club à Voiron.

Après bien des pourparlers, après une brillante causerie sur le football et les sports athlétiques qui eut lieu à la mairie de Voiron, une commission d'organisation a été nommée pour créer, à Voiron, une société athlétique qui portera le titre d'*Union athlétique Voironnaise*.

Cette commission est composée de MM. Vachon, Eugène Martin, Carlin, Genin, Charvet, Colomb, Berton, Sargent, Chanut et Pierrat. M. Gaspard Colomb a été nommé secrétaire.

Nous sommes très heureux de la formation de ce nouveau club et nous ne saurions trop lui souhaiter de mieux réunir que ses aînés du Comité des Alpes. Je parle de ceux qui ne vont pas ou du moins de ceux qui ne vont guère...

Encore quelque temps et nous pourrions très résolument entonner l'*Hosannah* en faveur de nos Alpes... Et vraiment ce ne sera pas trop tôt, car le glas commençait à sérieusement nous inquiéter.

L. BERNARD.

#### Pour M. Gauché

On a lu dans le dernier *Lyon-Sport* la réponse que *Monsieur Gauché* a cru devoir faire à la citation reproduite dans un de mes précédents articles et relative à certaine question d'arbitrage, partie — on le sait — où mon contradicteur excelle.

*Monsieur Gauché*, quoiqu'il en dise, a essayé d'ouvrir une polémique. Peine perdue. Je ne m'allarderai pas plus à relever ici les incorrections de langage... et de français qui fourmillent en son pamphlet.

Jamais au *Lyon-Sport* je n'ai attaqué les qualités *di primo cartello* qui ont mis si souvent, depuis certains championnats du Sud-Est et depuis certain arbitrage d'un match de rugby, *Monsieur Gauché*, en si bonne posture et, conséquemment, jamais mes actes n'ont motivé les insolences qu'ils m'adressées dans le dernier numéro de ce journal.

Voilà les explications très brèves et très franches que j'avais à fournir. Et maintenant, je laisse les lecteurs juges de la conduite éminemment sportive du capitaine de l'équipe première du Racing-Club de Lyon.

Noël MABLE.

### Les Matches de demain

**LYON.** — Plusieurs parties d'entraînement sont annoncées et seront jouées demain à Lyon.

Les équipes première et seconde du F. C. R. L. et du R. C. L. se rencontreront.

L'équipe troisième du F. C. R. L. jouera une partie d'entraînement contre l'équipe du Philégic-Club.

L'*Athlétic-Club* doit faire jouer son équipe première contre celle de l'*Union Sportive du Lycée Ampère* ; mais on attend toujours l'apparition de cette première équipe scolaire.

**CHALON-SUR-SAONE.** — Demain deux équipes du *Racing-Club Chalonnais* s'entraîneront sur leur terrain à 2 heures, en vue d'un match contre un club de la région.

**DIJON.** — *Racing-Club Bourguignon.* — L'équipe première du R. C. C. jouera un match à Dijon, le 25 février, contre l'équipe seconde du *Stade Français*. Ce match aura lieu au Vélodrome.

**A GRENOBLE.** — Toujours très pâle entraînement. Au Stade, dimanche, les joueurs se sont trouvés *quatre* sur le terrain. Si, après ça, on n'arrive pas à être parfaitement entraîné pour les prochains championnats !

**Les matches à venir.** — De nombreux matches sont actuellement conclus entre nos clubs grenoblois et les clubs régionaux. En voici un léger détail :

Demain, à St-Marcellin, Cercle Sportif Grenoblois contre Union Sportive St-Marcellinoise.

Le 18 février, à Lyon, Stade Grenoblois contre Racing-Club de Lyon.

Le 25, à Grenoble, Stade contre Athlétic-Club de Lyon (Match de bienfaisance).

Le 25, à Romans, Cercle Sportif contre Stade Romains.

Le 4 mars, à Grenoble, Stade contre Football-Club de Lyon.

Nous ne saurions mieux faire qu'applaudir à l'entraîn que mettent nos clubs à corser un peu une saison qui, jusqu'à présent, a été des plus ternes. Nous espérons que les équipes ne s'arrêteront pas en si bon chemin et que divers matches avec les autres sociétés des Alpes seront tôt conclus. Ce sera là un excellent moyen de prouver la très grande vitalité que l'on dit régner dans nos clubs athlétiques. Noël MABLE.

### Le Football-Club de Lyon à Dijon.

**Match de l'Union Sportive Dijonnaise** (Equipe première) contre **Football-Club de Lyon** (équipe seconde). — Le match annoncé entre ces deux clubs a eu lieu à Dijon, dimanche dernier, sur le terrain du Grand-Pré. L'équipe lyonnaise, arrivée le matin, après avoir visité la cité bourguignonne, s'est rendue à 2 h. sur le terrain en compagnie des membres de l'U. S. D.

La température, plutôt froide, avait retenu nombre de spectateurs ; néanmoins, une cinquantaine de sportsmen n'avaient pas craint de faire le déplacement.

L'équipe de l'U. S. D. a joué de malheur : privée de ses deux meilleurs avants, Gilbert et Tortochol, prenant part au cross, elle a vu encore un de ses meilleurs trois-quarts, mis

dans l'impossibilité de jouer par suite d'un accident arrivé à Vincent. Elle s'est présentée avec 14 joueurs et, après la mi-temps, Vial a dû quitter le terrain par suite d'une contusion.

La ligne d'avants se trouvait trop faible pour résister aux Lyonnais, et se trouvait en grande infériorité.

Au F. C. L., le jeu a été superbe; les passes très réussies avec la collection d'essais au bout.

Après la photographie d'usage, à 2 h. 1/2, l'arbitre siffle le coup d'envoi. Le jeu vient dans les 22 m. de Dijon qui se dégage un peu, mais quelques passes réussies et l'essai ne se fait pas attendre. C'est Ribard qui commence la série. Le jeu est désormais très ouvert, très courtois; les avants de Lyon suivent bien, Dijon se laissant enfoncer dans les mêlées et leurs quarts s'efforçant de plaquer sans cesse. Les essais de Lyon sont très applaudis. A un moment, Dijon se ressaisit et part en dribblant, le but lyonnais est menacé, mais l'arrière est là et rien n'est marqué. Peu avant la mi-temps, Aubin intercepte une passe des trois-quarts lyonnais et passe à Doyen qui file près de la touche; malheureusement, après 50 m. de course, il tombe arrêté par Fontanilles. Le ballon est en touche. La mi-temps est sifflée. Lyon a 29 points. A la reprise Dijon se défend moins. Bien que n'ayant plus que 13 joueurs, les Lyonnais continuent à marquer à la suite de jolies passes et de belles charges, notamment de Fontanilles traversant toutes les lignes sans être arrêté.

Un peu avant la fin, Truchetet s'échappe en dribblant, mais chaque fois l'arrière lyonnais dégage,

Vers la fin le jeu traîne en longueur et rien n'est plus marqué. M. Pivier, ancien membre du Stade Français, déclare le F. C. R. L. vainqueur par 14 essais, 3 buts (48 points) à rien.

**F. C. L.** — *Arrière*: Kouyoundjean; *trois-quarts*: Ribard, Crassé, Fontanilles, Grataloup; *demis*: Chamaux, Roure; *avants*: Meysson, Pinet (capitaine), Aris, Brigodiot, Charobert, Mercier, Wise, Perrin.

**U. S. D.** — *Arrière*: Pierrat; *trois-quarts*: Picard, Regnaudin, M. Pons (cap.), Vial; *demis*: Truchetet, Doyen, *avants*: Aubin, Rouard, Gevrey, Truitard, Collard, Brocard, Chuchetet.

A l'issue du match, les deux équipes se sont réunies un instant au restaurant Daval, pour reprendre des forces.

Puis Dijonnais et Lyonnais se sont rendus à l'Hôtel du Chemin de fer, où, après avoir fraternisé une dernière fois avec l'U.S.D. on s'est séparé, toujours trop tôt mais enchantés du séjour de Dijon et désireux d'y revenir.

**DIJON.** — **Union Sportive Dijonnaise** (première) contre **Stade Beaunois** (premier). Demain dimanche, l'équipe du *Stade Beaunois* se rendra de Dijon pour essayer de prendre sa revanche sur celle de l'U. S. D. Rappelons que le match sera joué au Grand Pré, à Larrey, à deux heures et demie précises. M. Guignard, du R. C. B., arbitrera cette partie.

Malgré sa défaite de dimanche dernier, qui lui a été très profitable, l'équipe de l'U. S. D. donnera fort à faire à ses jeunes adversaires qui, nous dit-on, sont très en progrès en ce moment.

L'équipe Dijonnaise, complètement remaniée, sera composée comme suit :

*Arrière*: Pierrat; *trois-quarts*, Vincent, Pons (cap.), Regnaudin, Picard, de Serres; *demis*: Truchetet, Vial; *avants*: Gilbert, Aubin, Rouard, Batier, Doyen, Gevrey, Coustillièr.

**Au Stade Beaunois.** — C'est par un beau temps que les Stadistes ont joué, dimanche, leur dernière partie d'entraînement avant leur match avec l'équipe première de l'Union Sportive Dijonnaise. L'équipe est assez bien préparée pour cette rencontre. Les équipiers Miquel et Giraud, qui ne sont pas disponibles, dimanche prochain, sont remplacés dans la ligne d'avants par MM. Chandelier aîné et Gagnerot.

Le S. B. vient de conclure un nouveau match qui se jouera à Beaune, le 11 février, entre son équipe première et celle du

Racing-Club Chalonnais, la nouvelle mais très active société qui vient d'être reconnue par l'U. S. F. S. A.

Voici la composition de l'équipe du S. B. :

*Arrière*: Lambelin; *trois-quarts*, Belin, Fontaine, Lagrange (cap.), Garchery; *demis*: Debard, Burdy; *avants*: Reitz, Doridal, Gervaise, Nicolle, Chandelier aîné, Chandelier jeune, Gagnerot, Chevrollet. Remplaçants: Chabanel, Debourdeau.

BELIN.

**Au Racing Club Chalonnais.** — Dimanche, 28, les équipes première et seconde du R. C. C., ont joué une sérieuse partie d'entraînement à St-Côme. La partie a été assez bien menée. Beaucoup d'entraîn et de bonne volonté. L'équipe première a triomphé par 26 points (4 essais, Bérard, 1 Farcol, 1 Perret, 1 de Villatoros, 1 Domino, transformé en but par Bourlot), à 5, (1 essai, Bouchacourt (R. C. B.), transformé en but par Gaudry).

Composition des équipes: EQUIPE PREMIÈRE: *Arrière*: Carlot; *Trois quarts*: Cousin, Bérard, Ravat, Perret; *Demis*: Farcol, Marceau; *Avants*: Domino, Richard, de Villatoros, Collin, Tarier, Bourlot, Mourlot, Lemonon.

EQUIPE SECONDE: *Arrière*: Bailly; *Trois-quarts*: Bouchacourt, (R. C. B.), Perroux, Strabard, Chanterault; *Demis*: Labbé Dumoutier; *Avants*: H. Joly, A. Joly, Camagny, Weler, Duveau, Pichard, Gaudry, Devenay.

**TOURNON.** — Jeudi, 25 et dimanche 28 janvier, l'U. S. L. T. a joué ses deux parties ordinaires d'entraînement; mais dimanche, malgré un temps superbe, il manquait des équipiers sur le terrain et la partie a été moins utile que celle de jeudi. Le capitaine de l'équipe première, Décurtil, arrive à faire perdre l'habitude du jeu personnel. Il n'a pas pu venir commander son équipe dimanche, aussi a-t-on vu apparaître chez certains joueurs cette tendance au jeu personnel. Il ne faudrait pas que cela persiste. Et, dimanche prochain contre les Lyonnais l'équipe première aura besoin de toute son entente. A part cela elle est assez bien entraînée et prête à soutenir une lutte sérieuse.

La victoire de l'U. S. L. T. dans son match avec l'U. S. L. A. nous surprendrait sans doute, quoique agréablement, mais sa résistance surprendra, à coup sûr, les Lyonnais qui la battirent avec une si grande facilité il y a 5 ans. Il est vrai que c'était du temps de Revest.

## Cross-Country

### Championnat de cross-country du Sud-Est

Ce championnat de cross-country se courra le 18 février prochain à Dijon sur une distance de 15 kilomètres par équipes de 8 coureurs dont 6 seulement compteront au classement.

Six clubs sont engagés pour cette épreuve.

Nous publierons prochainement la composition des équipes des clubs en présence.

Les engagements sont fixés à 0. 25 par coureur et seront clos jeudi, 8 février, à 10 heures. Une médaille breloque argent sera offerte au gagnant.

La Commission décide de faire courir sur 14 kilomètres le treizième cross d'entraînement le 4 février à 2 heures précises à Larrey. Sont convoqués: MM. Chuchetet, Verpault, Tortochot, Gilbert, Graff, Alizant, Pommey, Truitard. La Commission s'ajourne au mardi 6 février, à 9 heures du soir.

**A l'Union Sportive Dijonnaise.** — Dimanche dernier, l'U.S.D. a fait courir son douzième cross d'entraînement dans les environs de Larrey. La piste était relativement bonne, malgré la pluie tombée la semaine. Elle mesurait 13 kilomètres environ. Le parcours a été fait en groupe sans aucun classement. Ont pris part à cette épreuve d'entraînement: MM. Gilbert, Tortochot, Alizant, Pommey, Bordet. Plusieurs autres coureurs n'ayant pu participer à cette épreuve se sont entraînés en semaine en vue de ce championnat.

**Au Racing-Club Bourguignon.** — Malgré les difficultés sur-

venues au début de la saison au R. C. B. pour mettre une équipe à l'entraînement, nous aurons le plaisir de voir ce club prendre part au championnat du Sud-Est.

**F. S. A. F.**  
**Comité du Sud-Est.**

*Séance du 26 janvier.* — La séance est ouverte à 9 heures et demie sous la présidence de M. Champagnon, vice-président. Présents : MM. Champagnon, Fauroux, Perrin, Martelat, Léonard, Moutarde, Chaffangeon, Girollet. Absent excusé : M. Turrel. Le Comité remet la coupe au C. P. V. vainqueur du challenge des équipes premières.

Le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. Verdelet ; il y répondra. Lecture du procès-verbal de l'Assemblée générale de la F. S. A. F., le Comité reçoit les engagements pour le challenge des équipes secondes. Sont engagés : au C. P. V. Amiot, Duperrier, Nicoud ; au S. L., Paul Faure, Geoffray, Seigneur, Turrel ; au C. P. L., Chaffangeon, Gallifet, Girollet, Moutarde.

Les traceurs seront : Pacoud, (C.P.V.), A. Faure (S. L.), Chabieux (C.P.L.).

Un vote à lieu pour savoir si le Comité laisserait partir dans le challenge, Paul Faure et Duperrier. Après une longue discussion, le Comité décide qu'ils pourront y prendre part. Le secrétaire présente au Comité le règlement du challenge (équipes secondes) qui est adopté après quelques modifications. Le Comité vote le crédit nécessaire pour l'achat du bronze du challenge : MM. Champagnon, Martelat, Chaffangeon sont chargés de cet achat. Sur la demande de M. Champagnon le championnat de cross-country se courra à Saint-Clair.

**Challenge des Equipes secondes**

Demain aura lieu, à Beaunant pour la première fois, le challenge des équipes secondes organisé par le Comité du Sud-Est de la F. S. A. F. La piste, qui mesurera 12 kilomètres, sera tracée en forme de huit.

Ce challenge promet d'avoir un joli succès auprès de nos jeunes coureurs. Comme on l'a vu ci-dessus, trois équipes sont engagées. Je ne puis donner aucun pronostic sur la forme des équipes engagées : cependant il me semble que l'équipe du Stade qui est la mieux entraînée, doit sortir difficilement vainqueur par la belle résistance qu'elle opposera l'équipe du C.P.L.

Le départ sera donné à trois heures et demi précises au Rendez-vous des Chasseurs aux Aqueducs.

**Club Pédestre Lyonnais**

Tous les membres sont présents, sous la présidence de M. Chabieux. Lecture du procès-verbal de la dernière réunion. M. Chaffangeon rend compte de la séance du Comité du Sud-Est et passe au paiement des cotisations.

Sur la proposition de M. Girollet, il est décidé que le championnat du cross du Club sera avancé de huit jours et sera donc disputé le 25 février.

L'équipe seconde, pour courir le challenge de cross-country, est ainsi composée : MM. J. Chaffangeon, Gallifet, Girollet, Moutarde. M. Chabieux est nommé comme délégué du C. P. L. pour tracer le challenge de cross équipes secondes.

— Le cross-country interclubs du *Club Pédestre Lyonnais* qui devait se courir dimanche passé à Tassin n'a pas eu lieu, les coureurs ayant retiré leur engagement au dernier moment. Les prix qui devaient être distribués aux vainqueurs seront attribués aux coureurs du Club pour le championnat qui aura lieu le 25 février à Tassin.

Les quatre équipiers : MM. J. Chaffangeon, Gallifet, Girollet, Moutarde qui doivent représenter le Club dans le challenge de cross, équipes secondes, ainsi que tous les sociétaires, sont priés de se trouver demain, à 1 h. 1/2, place de la Charité, pour prendre le tramway d'Oullins. Le départ du cross sera donné à 3 1/2 du café « Au Rendez-vous des Chasseurs », à Beaunant. Tous les sociétaires sont priés de se munir de leurs insignes.

**Stade Lyonnais**

*Réunion du 27 janvier.* — Présents : MM. Martelat, Bollud, Vallet.

Absents excusés : MM. Janin, Colombat.

Les sociétaires sont informés qu'à la réunion du Sud-Est les délégués du comité ont retiré les engagements des sociétaires devant participer au cross inter-clubs du C. P. L. après un malentendu avec cette dernière société. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

M. Léonard donne lecture des règlements pour le challenge des équipes secondes et donne les dernières instructions aux coureurs devant représenter la Société dans cette épreuve.

— Samedi, réunion mensuelle : présence obligatoire.

— Dimanche, challenge des équipes secondes à Beaunant ; rendez-vous à 2 heures, place de la Charité.

— Mercredi, 7 février, réunion de bureau, présence urgente.

**POIDS ET LUTTE**

**Athlétic-Club des Jeux Olympiques de Lyon.**

L'Athlétic-Club des Jeux olympiques de Lyon informe ses membres d'honneur et honoraires qu'il organise, pour ce soir, samedi, à 8 heures et demie, en son siège social, une fête athlétique au bénéfice de l'*Union des Femmes de France*.

Le programme très varié comprendra : assaut d'armes, boxe, lutte, exercices de force, etc. ; comme intermède pendant les exercices, les meilleurs artistes des Salons lyonnais se feront entendre.

La fête sera terminée par une sauterie intime.

**VARIÉTÉS**

**Anglomanie.**

L'anglomanie qui fleurit un peu partout, en France, mais à Paris et aux courses surtout, file un mauvais coton depuis quelque temps. On fait la chasse aux mots anglais comme le très german Guillaume II la fait aux mots français dans le vocabulaire de ses casques à pointe. Notre confrère *Le Matin* a résumé les expressions qui sont devenues usuelles chez nous et accuse le monde du sport d'avoir été l'initiateur et le propagateur de cette fâcheuse tendance. Je m'en voudrais de priver nos lecteurs de ce morceau que je reproduis textuellement dans toute sa saveur.

« C'est le monde du sport qui a lancé cette manie anglomane. Au moins, avait-il une excuse, puisqu'il tirait du pays voisin ses chevaux, ses entraîneurs et ses jockeys. Mais aussi, quelle débauche de termes exotiques ne s'est-il point permise !

» C'est sur le *turf* que l'on va et non sur le champ de courses. Les chevaux tournent autour du *ring* (!). Les donneurs de paris sont des *bookmakers* ; les gros pontes, des *plungers*. Un pur-sang ne tombe pas boiteux, mais *boken down*. Deux concurrents n'arrivent pas tête à tête, mais *dead heat*. Le galop d'essai s'appelle un *carter*, et l'effort final un *rush*, généralement énergique. Le juge au départ est un *s'arter* et le poteau d'arrivée un *winning post*. Il est vrai que lorsque le propriétaire français d'un cheval de race anglaise préparé par un entraîneur anglais et monté par un jockey anglais, gagne une grande épreuve, la foule bat des mains à cette victoire vrai-

ment nationale au lieu du crier *hurrah* comme de l'autre côté de la Manche. C'est toute la différence ! »

Je veux compléter cette nomenclature en faisant remarquer à mon très chauvin confrère que ce n'est pas dans le ring réservé aux parieurs mais dans le *paddock* que les chevaux tournent. Je lui rappellerai aussi que la literie d'un cheval s'appelle un *straw bed*, le trot du *trotting*, une fin de course un *finish*, l'obstacle anglais un *bull-finch*, la rivière un *brook*, un cavalier est un *gentleman-rider*, le mors un *pall-am*, les guêtres des *leggins*, un cheval d'un an est un *yearling*, de deux ans un *two year's old*, une course d'obstacles est un *steeple-chase*, un cheval de haies un *hurdle-racer*, de vitesse un *flyer*, de fond un *stayer*. Certaines courses sont des *handicaps* où il y a le *top weight* (gros poids) et le *light weight* (poids léger). On dit d'un cheval qui est prêt à courir, qu'il est *fit and well*; qui est passé d'état, qu'il est *over trained*. Un garçon s'appelle un *lad*, une écurie un *box*. Le poteau de départ, le *starting post*. Un départ lancé est un *flying start*. Le cheval qui mène est un *leader*.

J'en passe et des meilleurs. Enfin le buffet et un bar, où j'irai prendre un *cocktail* avec mon confrère, quand il voudra.

FORESTER.

### Le sport et l'embonpoint.

Nul n'ignore que toute personne qui s'entraîne dans un sport, quel qu'il soit, perd de son poids. Mais dans quelle proportion ? C'est ce que vient de nous apprendre un docteur anglais, le docteur Anderson, directeur d'une école de gymnastique à Yale, qui a fait tout récemment des expériences très intéressantes sur les efforts physiques de plusieurs sports athlétiques.

Après une année d'expériences répétées, le docteur Anderson a appris que le record pédestre à petite distance le plus fatigant était le record du mille (1,609 mètres), qui a fait perdre une moyenne de 634 grammes aux hommes soumis aux essais. Le mille marche et le tiers de mille course viennent ensuite.

Le saut en longueur a fait perdre une moyenne de 250 gr. environ. La perte de poids varie beaucoup, naturellement, selon le sujet. Un coureur a perdu près de 1,400 grammes dans une course d'un mille, tandis qu'un autre avait baissé de 950 grammes environ dans une épreuve d'un quart de mille ; dans les deux courses, la plus petite perte de poids fut de 112 grammes. Quand R.-C Clapp battit le record du saut, à la perche, il perdit exactement 226 grammes de « graisse ».

D'un autre côté, quand un athlète arrête tout d'un coup son entraînement, il augmente de poids avec une rapidité surprenante. Le cas le plus curieux est celui de Georges Cadwalader un joueur de football très connu qui, du samedi soir au lundi soir, soit deux jours, augmenta de 6 kil. 242 gr. Un employé de bureau, qui se mit tout d'un coup à suivre un entraînement très sévère, perdit en une seule journée 3 kil. 436 gr.

## SPECTACLES



## CONCERTS

**Grand-Théâtre.** — Ce soir et demain soir, *Cendrillon*.

**Théâtre des Célestins.** — Ce soir et jours suivants, le grand succès, *Coralie et Cie*.

**Eldorado.** — C'était soirée de gala, jeudi soir, au Music-Hall du cours Gambetta et il y avait salle comble, le tout-Lyon des premières ayant cédé à l'attrait de la rentrée de Polin et de la présence d'Oscar Méténier dans *Mademoiselle Fifi*. Disons, sans plus tarder, que l'attente du public n'a pas été déçue et que les applaudissements n'ont pas été épargnés à l'excellente troupe réunie par M. Ferdinand Jean.

Mmes Bellini et la chanteuse mauresque Kadidja ont plu ; Mlle Balfa, chanteuse à la harpe, a conquis son public dès sa première romance, car elle est aussi exquise musicienne que virtuose accomplie.

Que dire de Polin, dont l'entrée en scène a été un véritable triomphe, sinon que plus on l'entend et plus on apprécie son talent fait de malice et de bonhomie. Il nous arrive avec un répertoire nouveau, et *Une visite au Musée Grévin, Tu te serais roulé, La Cage aux Lions*, sont de véritables petits chefs-d'œuvre. Mais Polin nous a gâtés et s'est révélé plein de sentiment dans *Lilas rouges*. Le tourlourou typique nous reste pendant tout février : c'est le maximum assuré chaque soir.

Le spectacle s'est terminé par une courte conférence de M. Oscar Méténier et la représentation de *Mademoiselle Fifi*, dont il est l'auteur.

Dans sa conférence, O. Méténier, après nous avoir égayés en nous racontant les démêlés de *Mlle Fifi* avec dame Anastasie, a eu le bon goût de reporter tout le succès de sa pièce à Guy de Maupassant, dont les lettres ressentent encore la perte. Si elle a été jouée plus de mille fois, nous a-t-il dit, c'est que j'ai été assez heureux pour synthétiser dans ma pièce le double sentiment d'humanité et de patriotisme qui se dégage du récit, de ce maître à jamais regretté, d'où elle a été tirée.

Après avoir applaudi le conférencier, le public a fait fête à l'auteur qui, ainsi que Michepin et Courteline, ne craint pas de devenir acteur dans ses propres ouvrages. Dans le rôle du lieutenant d'Eyrie (*Mlle Fifi*), O. Méténier a été parfait. Il a été d'ailleurs admirablement secondé par Ratée, très sobre de gestes et de diction dans le rôle du curé Chantavoine ; par Boisseac, parfait de tenue dans celui du Major et par Charland, qui s'est fait une admirable trogne de soudard.

En somme, succès complet, et qui sera durable. Nous en félicitons M. Ferdinand Jean, dont les efforts pour s'élever un peu au-dessus des attractions vulgaires des cafés-concerts, en général, méritent d'être récompensés.

ROSMONT.

**Casino des Arts.** — Hier soir, vendredi, jour de grand gala, une petite surprise était réservée à tous les spectateurs. A leur entrée au Casino, au moment de prendre leurs places pour *Ohé ! les Gones !* ils ont reçu un souvenir de la revue sous forme d'une piécette portant ces mots : Souvenir du Casino, *Ohé ! les Gones !* Ce soir et demain en matinée et en soirée, *Ohé ! les Gones !* On peut retenir ses places en location, téléphone 17-49. En raison du bal militaire, le bal du Casino n'aura pas lieu ce soir.

**Scala-Bouffes.** — Hier au soir, adieux de Dufor, l'excellent artiste des Ambassadeurs, et Mlle Rosita, la créole. Aujourd'hui, débuts du Quatuor toulousain.

**Cirque Raney.** — Ce soir, samedi, grande soirée de gala et débuts des phoques et lions de mer, de l'Olympia de Paris, la plus curieuse attraction de l'époque qui, pendant quatre mois, a été à Paris le grand succès de l'Olympia. Reprise de la *Belle et la Bête*, pantomime.

## PENSION DE FAMILLE

Recommandée comme soin et confortable. — M<sup>mes</sup> BARBIER,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 98, LYON

Sur le littoral de Marseille à Menton, il n'y a qu'un seul journal mondain hebdomadaire de tous les sports :

## Le Pneu et la Côte d'Azur Sportive

ABONNEMENTS : 5 ET 7 FR. PAR AN

Rédaction à NICE. — Direction à CANNES

Editeur du Guide " LE LITTORAL SPORTIF "

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp P. LEGENDRE & Cie, Lyon. — Anc. Maison A. Wallener.

# CHRONOMÈTRES SUISSES

Montres acier oxydé d'un réglage parfait  
PRIX EXCEPTIONNEL : 25 FR.

Seul dépositaire à Lyon : E. ARDUIN, 8, Rue de l'Hôtel-de-Ville (Palais Saint-Pierre)